

Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com

Jeudi 25 Mars 2021 / N° 1073

Prix : 20 DA

RESSOURCES HYDRIQUES

**La stratégie du
gouvernement
face au manque
d'eau**

P 06

LE MAGAZINE FRANÇAIS
S'EST INTERESSÉ À LA PÉRIODE
ALLANT DE 1830 À 1902

**Numéro spécial
sur la conquête
de l'Algérie
dans Historia**

IL A TOUCHÉ PLUSIEURS DIRECTEURS DE VILAYAS



**VASTE MOUVEMENT DANS
LE SECTEUR DES IMPÔTS
ET DES DOMAINES**

P 07

LOGEMENT

LE BOUT DU TUNNEL !

**Des centaines de milliers
de livraisons dans plusieurs
formules en 2021**



Etude

**L'ECONOMIE INFORMELLE
DANS LE VISEUR DU CNESE**

P 03

P 05

HEURES DE SALAT

Horaires de prière à Alger du Jeudi 25 Mars 2021

Dohr	Asr	Maghreb	Icha
13:01	16:08	18:34	19:56

Horaires de prière à Alger du Vendredi 26 Mars 2021

Fajr	Chourouk
06:01	07:28

Météo



Alger 26° / Oran 22° / Annaba 23° /
Constantine 23° / Béchar 23° / Biskra 25° /
Djelfa 17° / Sétif 19° / Ghardaïa 26° / Jijel 26° /
Tlemcen 22°

PLUS
DE 97 % DES
COMMUNES SONT
ALIMENTÉES EN EAU POTABLE

Bouira n'a plus soif, y compris
dans les zones d'ombre

Le taux de couverture en matière d'alimentation des communes de la wilaya de Bouira en eau potable, a dépassé le seuil des 97 % en 2021, y compris dans les zones d'ombre. Selon les données de Algérienne des Eaux (ADE), le taux de couverture en matière d'alimentation des communes de la wilaya en eau potable a atteint 97,77 %, soit une population de plus 726 000 habitants. Par ailleurs, l'ADE gère jusqu'à présent 44 communes de la wilaya, hormis celle d'Aghbalou, dont la gestion de l'alimentation en eau potable est assurée par l'Assemblée populaire communale (APC). Selon les mêmes données, l'ADE compte actuellement 137 406 clients répartis et détient des créances d'une valeur globale de 738 336 dinars.



A L'INSTAR DES AUTRES WILAYAS DU PAYS

Le poulet frôle la barre de 450 dinars/kg à Bejaia !

A l'instar des autres wilayas du pays, le prix du poulet a connu ces derniers jours, une hausse vertigineuse dans la wilaya de Bejaia. Il a atteint un prix inabordable, même pour les bourses moyennes. Son prix est passé soudainement dans les boucheries de 180 DA le kg puis à 280 DA le kg avant d'atteindre, depuis la semaine passée, la barre des 450 DA/kg. Devant le recul des bourses, il est cédé dans certaines boucheries à 400 DA le kg. Même chez les rôtisseries, son prix est passé de 450 DA à 750 DA l'unité à emporter. Curieusement, cette augmentation du prix du poulet intervient de à l'approche du Ramadhan, un mois où la viande blanche est très prisée. Les raisons de cette augmentation inédite, telles que expliquées aussi bien par les



bouchers, les services agricoles sont les mêmes évoqués à que par les éleveurs de volaille, l'échelle nationale.

E MAGAZINE FRANÇAIS
S'EST INTERESSÉ
LA PERIODE ALLANT
DE 1830 A 1902

Numéro spécial sur
la conquête de l'Algérie
dans Historia



Le mensuel français Historia a consacré son dernier numéro à la conquête de l'Algérien par la France et s'est beaucoup plus intéressée à la période allant de 1830 aux années 1900. Intitulé « 1830-1902, la conquête de l'Algérie, ces vérités qui dérangent », ce grand dossier a notamment consacré une bonne partie aux parcours de l'Emir Abdelkader (1808-1883) et de Thomas Robert Bugeaud (1784-1849). Evoquant « un retour sur les conditions de la conquête d'une terre devenue paradoxalement le refuge des proscrits européens », Historia est revenu sur « la stratégie de la terre brûlée », « Draria, un village à l'heure coloniale », « la guerre longue de 70 ans » et « la permanence du code de l'indigénat ». Pour décrypter certains événements de cette longue période de la Résistance, Historia a sollicité l'historien Benjamin Stora et bien d'autres chercheurs et universitaires.

ELLE AURA LIEU LE 1ÈRE
AVRIL PROCHAIN

Conférence sur Ismaïl
Urbain à l'Institut du monde
arabe

Dans le cadre des Jeudis de l'Institut du monde arabe (IMA), une conférence en ligne se tiendra, le 1er avril, autour de la vie et l'action d'Ismaïl Urbain (1812-1884). Fils d'une Guyanaise et d'un armateur de La Ciotat, ce converti à l'islam joua un grand rôle auprès de Napoléon III dans sa politique coloniale en Algérie. Cette conférence réunira Roland Laffitte, secrétaire général de la Société des études saint-simoniennes, Naïma Lefkir-Laffitte, réalisatrice de documentaires, et Sadek Selam, islamologue. La séance sera animée par Philippe Régnier.

ETUDES LITTÉRAIRES ET
ARTISTIQUES

Rencontre sur les
recherches récentes en
Algérie

Le département de langue et littérature françaises de l'université 8 mai 1945 de Guelma organise, le 26 avril prochain, une journée d'études autour de la thématique « Les nouvelles approches dans les études littéraires et artistiques : entre continuité et rupture ». Selon les organisateurs, cette journée d'études propose une rencontre avec des chercheurs en littérature et en art, présentant des lectures aussi diverses que riches d'approches et d'angles de vue, comme elle permettra aux intervenants d'apporter des analyses nouvelles de l'œuvre littéraire et artistique pour initier les étudiants à des recherches plus récentes, c'est-à-dire des années 90 jusqu'à aujourd'hui.

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde

Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

BEDACTEUR EN CHEF

A.SAJIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTE NUMERO

005001112145636147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DIEUSION

OUEST- CENTRE- EST

IMPRESSION

SIA

DES CENTAINES DE MILLIERS DE LIVRAISONS DANS PLUSIEURS FORMULES EN 2021

Logement : le bout du tunnel !

■ Le Directeur général chargé de la gestion des services de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), Fayçal Zitouni qui a annoncé que 60.000 souscripteurs au programme 2013 peuvent, à partir d'hier, mercredi, retirer leurs décisions d'affectation.

2021 sera l'année du logement. C'est ce qu'on assure les autorités publiques depuis plusieurs mois. Ainsi, la cadence imprimée aux projets de réalisation des logements, toute formule convenue, en est la preuve. Mohamed Tarik Belaribi a assuré que la loi de finances de 2021 a alloué une enveloppe financière importante pour achever les projets et que le gouvernement travaille à fournir le foncier pour d'autres projets de cette formule. Un avantage qui a donné lieu à l'achèvement ou presque de plusieurs centaines de milliers de logements. Ainsi, il est prévu pour cette année la distribution de plus de 130.000 logements de type AADL. Leur distribution sera précédée par leurs raccordement à l'eau, l'électricité et le gaz, a assuré le ministre du secteur qui s'est engagé à prendre en charge tous les dossiers de demandeurs de logements. Il a ajouté que 150 000 certificats d'affectation ont été accordés aux bénéficiaires de l'année dernière au niveau national et que le reste sera achevé d'ici la fin du premier trimestre de l'année en cours, pour ceux qui n'ont pas payé la première tranche. Hier, c'est le Directeur



général en charge de la gestion des services de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), Fayçal Zitouni qui a annoncé que 60.000 souscripteurs au programme 2013 peuvent, à partir d'hier, mercredi, retirer leurs décisions d'affectation. Cette opération

concerne les souscripteurs de 33 wilayas, a déclaré à la presse M. Zitouni faisant état de la mise en ligne, dans les prochains jours, des ordres de paiement de la troisième tranche pour les souscripteurs ayant retiré leurs décisions d'affectation. Expliquant le retard accusé dans cette opération

"par le taux d'avancement des travaux qui doit dépasser les 70% pour pouvoir délivrer les décisions d'affectation", le même responsable a indiqué que l'Agence "a pris le temps de réunir des logements aptes à l'affectation au profit d'un maximum de souscripteurs". Concernant les souscripteurs dont les recours ont été acceptés et qui n'ont pas encore versé la première tranche, M. Zitouni a affirmé que les premiers ordres de versement seront délivrés d'ici la fin du mois en cours" et que "la procédure touche à sa fin". Cette décision, a-t-il poursuivi vient confirmer les promesses faites et couronner les opérations concrétisées sous la houlette du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, y compris la Direction générale en charge du fichier. Rappelant, à cette occasion, que l'AADL veille à la qualité des travaux de réalisation des logements, notamment à travers des bureaux d'études sur le terrain et les Commissions installées par le ministère, M. Zitouni a fait état de l'autorisation à des représentants de souscripteurs d'inspecter les logements et d'émettre des observations qui seront pris en compte.

A.N

Les conférences virtuelles dispensées par la Fondation algéro-américaine "AAF-CEST"

Une série de conférences virtuelles dispensées par des universitaires, des chercheurs et des ingénieurs du monde entier dans des domaines liés à l'ingénierie, à la biologie et à la santé seront organisées dès samedi prochain par la Fondation algéro-américaine pour la culture, l'éducation, la science et la technologie (AAF-CEST). Selon cette Fondation, les conférences traiteront de différents aspects liés à l'ingénierie, notamment du génie civil, l'électronique, les ressources énergétiques, l'informatique, l'intelligence artificielle et l'industrie. Elles seront généralement données en ligne chaque samedi du mois, a-t-on précisé. La première conférence sera dispensée le samedi 27 mars 2021, alors que la seconde est prévue le samedi 3 avril 2021. La Fondation a déjà organisé trois uni-



versités d'été en 2018, 2019 et 2020 respectivement à l'université des Sciences et de la Technologie Houari-Boumediene (USTHB) d'Alger et à l'Université Mustapha Benboulaïd (Batna) en 2018, à la Faculté de médecine de l'université Mustapha Benboulaïd (Batna) en

2019 et une université d'été virtuelle (webinar) en 2020 à cause de la pandémie du covid-19. La Fondation algéro-américaine a aussi organisé à Oran, du 29 février au 2 mars 2020, une conférence médicale sur l'obésité et l'asthme chez les enfants, en

partenariat avec le Centre médical de l'hôpital pour enfants de Cincinnati (CCHMC). Ces conférences sont disponibles sur l'adresse électronique: <https://sites.google.com/view/aaf2021/home>.

A.Z

EAUX SOUTERRAINES DANS LE SUD

Diagnostic des zones exposées au risque

Le ministère de l'Environnement a effectué un diagnostic précis de toutes les régions du Sud exposées au risque de pollution des eaux souterraines par les eaux usées, dans le cadre d'une stratégie à long terme de suivi de ce phénomène, a indiqué mercredi un responsable de ce département. Dans une déclaration sur les ondes de la chaîne I de la Radio nationale, le Conseiller de la ministre de l'Environnement, Ali Kortbi a fait état de la mise en oeuvre d'une stratégie nationale de l'environnement et du développement durable à l'horizon 2030 basée sur 7 axes, dont la lutte contre le danger des eaux usées sur les eaux souterraines dans le sud algérien, particulièrement à Adrar et Tamanrasset, à la faveur de plusieurs actions, dont le renforcement du contrôle et l'analyse périodique des eaux. Affirmant, dans ce sens,

que le ministère avait "identifié" toutes les régions exposées à ce problème, il a précisé que le Centre national de recherche sur l'environnement et le développement durable, qui chapeaute un important réseau de Laboratoires à l'échelle nationale couvrant les wilayas du Sud, effectue "périodiquement" des analyses dans ces wilayas. Sur la base des résultats de ce Centre, sur lequel s'appuie le ministère en matière de contrôle des milieux environnementaux et d'analyse de la situation environnementale, notamment dans le Sud, une évaluation "biennale" de la situation au niveau national est effectuée, a-t-il poursuivi. Néanmoins, M. Kortbi a estimé que la protection des eaux souterraines dans le Sud "n'incombe pas uniquement au ministère de l'Environnement, mais exige l'implication des secteurs des Ressources en eau, des Finances et

des Collectivités locales". Il a cité, en outre, l'ensemble des cadres réglementaire et législatif élaborés par le ministère de l'Environnement concernant les normes techniques des polluants. Dans le domaine industriel, la loi impose à toute installation classée ou usine une évaluation du projet "pendant et après l'entrée en activité" concernant le respect des normes environnementales, qui s'ajoute au travail mené par les inspections de l'environnement au niveau régional et les comités de wilayas chargés du contrôle des installations classées. Dans le même contexte, il a évoqué l'adoption de "l'empreinte industrielle", un indicateur d'évaluation qui permet de mesurer l'étendue des dangers de l'activité industrielle sur les milieux environnementaux, y compris l'air, le sol et les eaux souterraines.

A.Z

ZONES D'OMBRE

Vers l'affectation d'un important quota de logements ruraux

Le chargé de mission à la Présidence de la République, Brahim Merad, a fait état, mardi depuis Sid Bel Abbès, d'une réflexion sur l'affectation d'un quota "important" de logements ruraux au profit des zones d'ombre au niveau national en vue de la sédentarisation des populations dans leurs régions. Dans une déclaration à la presse, en marge de sa visite d'inspection de deux jours dans la wilaya de Sidi Bel Abbès, M. Merad a indiqué qu'une grande demande a été enregistrée, lors des visites effectuées dans différentes wilayas, sur le logement rural au niveau des zones d'ombre, ajoutant qu'une réflexion est engagée pour l'affectation d'un "important" quota à ces régions au niveau national afin de sédentariser les populations dans leurs villages. "Le Président de la République a mobilisé d'importants montants pour la réalisation de projets dans divers domaines, y compris les réseaux d'assainissement et l'amélioration du cadre de vie du citoyen", a-t-il souligné. Au titre de l'année en cours, il a évoqué l'affectation de 20 mds de DA pour l'aménagement urbain et 40 mds DA pour la maintenance des routes communales et nationales au niveau national. Le chargé de mission à la Présidence de la République a supervisé, dans la ferme Semak (Commune Aïn Thrid), le raccordement de 65 logements au réseau de gaz de ville. Le coût total de ce projet de près de 8 km, s'élève à plus de 14 millions Da. M. Merad a procédé, en outre, à l'inauguration et à l'inspection de nombre de projets de développement à l'instar de l'aménagement d'une salle de soins, l'ouverture d'un accès vers la route nationale n17 au village Tessala, la réalisation d'un réseau d'assainissement et d'alimentation en eau potable (AEP), aux villages ferme Touchiba et Douar Elkessir à la commune Sfisef. La visite du chargé de mission à la Présidence de la République se poursuivra mercredi par l'inspection de projets en cours de réalisation aux zones d'ombre des communes de Hassi Dahou, Boukhanefis, Ras El Ma, Mezaourou, Methira et autres. Quelque 123 zones d'ombre sont recensées au niveau de 46 communes sur les 52 collectivités de la wilaya de Sidi Bel Abbès et 160 opérations de développement ont été programmées pour une enveloppe financière dépassant 2,13 Mds Da. Quelque 29 opérations ont déjà été réalisées l'année écoulée pour un montant de près de 517 millions Da et un programme a été tracé, à court terme, pour la concrétisation de 131 autres pour une enveloppe de 1,6 Mds Da. La majorité des projets concernent la réalisation de réseaux d'assainissement et d'AEP, l'éclairage public, les routes et l'amélioration de l'aménagement urbain.

R. N

STATIONS THERMALES

Renforcer et diversifier les spécialités des unités de soin

Le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Mohamed Ali Boughazi, a mis l'accent, mercredi à Alger, sur l'impérative "intensification et diversification" des spécialités des unités de soin au niveau des stations thermales, en vue d'atteindre le rang des pays pionniers dans le domaine du thermalisme. Lors d'une rencontre scientifique organisée par le Groupe hôtellerie, tourisme et thermalisme (HTT) sous le thème "la création d'unités de soin pour la réadaptation cardiaque et le traitement de l'obésité au niveau des stations thermales", M. Boughazi a fait savoir que "l'intensification et la diversification des unités de soins au niveau de ces stations constituent une nécessité et un défi pour atteindre le rang des pays pionniers dans ce domaine". Cette rencontre, a-t-il poursuivi, "est un pas important pour se lancer dans la création de la première unité de réadaptation cardiaque et de traitement de l'obésité à la station thermale Chellala (Guelma) en réunissant les exigences techniques et la ressource humaine à même de mener à bien cette opération". Pour le ministre, "l'objectif du développement des capacités thérapeutiques des stations thermales passe incontestablement par la formation solide des personnels et corps paramédical opérant dans les stations thermales et centres de thalassothérapie en leur". Réitérant son "engagement" à accompagner les efforts du secteur de la santé et à œuvrer à ses côtés afin de trouver les mécanismes permettant de réaliser une expérience pionnière de complémentarité entre les structures hôtelières et les



stations thermales et entre les unités de soins et la prise en charge sanitaire", M. Boughazi a souligné les divers processus que doit prendre cette coopération, "notamment la redynamisation du partenariat avec la société civile activant dans le domaine de la santé". Il a rappelé, dans ce cadre, le rôle de la Société algérienne de Cardiologie (SAC) et ses efforts dans la prise en charge des malades chroniques à travers plusieurs initiatives pour le développement des capacités de recherche dans ce domaine et l'organisation de larges campagnes de solidarité en vue de la diffusion d'une culture sanitaire saine au niveau des établissements hôteliers et stations thermales. Le ministre a évoqué, dans ce contexte, l'importance

du mémorandum d'entente signé entre la SAC et le Groupe HTT portant ouverture d'unités de rééducation cardiaque et de traitement de l'obésité dans le complexe thermique Hammam Chellala à Guelma, "première du genre en attendant l'ouverture prochaine d'autres unités similaires au Centre de thalassothérapie de Sidi Fredj". "En plus de son bénéfice économique", le tourisme peut être un facteur important dans le renforcement et la consolidation des liens sociaux et la prise en charge du traitement", a relevé M. Boughazi soulignant l'importance de "placer le tourisme médical, dans ses différentes composantes, comme offre touristique par excellence".

Mme Cherfi souligne la nécessité de faire connaître le numéro vert aux élèves

La présidente de l'Organe national de protection et de promotion de l'enfance (ONPPE), Meriem Cherfi a mis l'accent, mercredi à Blida, sur la nécessité de faire connaître le numéro vert de signalement 1111 aux élèves. L'Organe a mis en place plusieurs mécanismes pour la protection des enfants notamment le numéro vert 1111 que les élèves doivent connaître, a précisé à l'APS la déléguée nationale de la promotion et de la protection de l'enfance, en marge de sa visite d'inspection au niveau des structures de protection de l'enfance en compagnie du wali de Blida, Kamel Nouicer. "Faire connaître le numéro vert 1111 aux élèves leur per-

met de se protéger à travers le signalement de toute agression verbale ou physique qu'ils pourraient subir dans les milieux familial, scolaire ou dans la rue", a-t-elle ajouté. "C'est parmi les principaux mécanismes de signalement mis en place par l'Etat", a-t-elle encore dit, le qualifiant d'"acquis important" pour cette frange dont la protection est consacrée en vertu du texte de loi daté du 15 juillet 2015, une date instituée Journée nationale de l'enfant. Dans le même cadre, Mme. Cherfi s'est rendue au lycée El Feth (centre ville) où elle a appelé les membres de la corporation, notamment les enseignants à signaler, sans hésitation, tout éventuel change-

ment de comportement, de signe de viol ou de problèmes psychologiques chez les élèves, s'engageant à observer la discrétion sur leur identité. La Déléguée nationale de l'ONPPE, Meriem Cherfi a affirmé que parmi les mesures importantes qui ont encouragé la communication via ce numéro vert, figure la préservation de l'identité de l'appelant, si ce dernier préfère garder l'anonymat, ajoutant que la moyenne des communications qui parviennent à la cellule de signalement qui se compose de psychologues et de spécialistes en droit et de médecins, avoisinent 10.000 appels quotidiennement.

PORT DE SKIKDA

Exportation en 2020 de produits pour une valeur 1,6 million d'euros

La wilaya de Skikda a exporté en 2020 divers produits pour une valeur de 1,6 million d'euros, a-t-on appris mercredi auprès de la Direction locale du commerce. "Près de 1500 tonnes de divers produits ont été exportées en 2020", a précisé à l'APS le directeur local du commerce, Abdelatif Aichaoui, en marge des "portes ouvertes" sur l'exportation tenues à la Maison de la culture Mohamed Siradj, au chef-lieu de wilaya. Cette quantité a été exportée à travers 24 opérations portant sur plusieurs produits comme le liège, les détergents, des produits agricoles et l'hélium, a-t-il ajouté, soulignant que la wilaya de Skikda "dispose de nombreux potentiels pour exporter divers produits agricoles et industriels vers les marchés

européens, la Chine ainsi que des pays africains". Un appel a été adressé aux opérateurs économiques "pour faire preuve de plus d'audace" pour se positionner sur de nouveaux marchés, a ajouté la même source au cours des "portes ouvertes" d'une durée de deux jours, manifestation qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route issue de la rencontre nationale sur la redynamisation économique sous le slogan "L'exportation, moteur de la diversification économique", initiée par la Direction du commerce en coordination avec le Chambre de commerce et d'industrie CCI-Safsaf de Skikda. M. Aichaoui a également relevé que l'Etat avait fourni les mécanismes de soutien et d'accompagnement pour la promotion

des exportations hors-hydrocarbures. Le directeur de wilaya du commerce a ajouté que cette manifestation est marquée par la participation de 14 opérateurs économiques qui exportent leurs produits depuis la wilaya de Skikda et jouissent de nombreuses facilitations fiscales, douanières et commerciales assurées par l'Etat à travers des mécanismes de soutien "prometteurs" pour toutes les opérations d'exportation, en particulier vers les pays africains. A cet égard, Abdelatif Aichaoui a souligné que les diverses facilitations accordées par l'Etat concernant les exportations hors hydrocarbures "constituent le pari sur lequel l'Etat mise pour augmenter ses revenus en devises".

Une loi autorisant l'approbation de la convention d'extradition entre l'Algérie et la France promulguée

Une loi autorisant l'approbation de la convention d'extradition entre l'Algérie et la France, signée le 27 janvier 2019 entre les deux pays, vient d'être promulguée après son adoption par le parlement français. La loi N 2021-302 du 22 mars 2021 autorise l'approbation de la convention d'extradition entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire. "Est autorisée l'approbation de la convention d'extradition entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire, signée à Alger le 27 janvier 2019", note le texte de loi qui a été publié dans le Journal officiel français du 23 mars 2021. La présente loi "sera exécutée comme loi de l'Etat", peut-on lire également dans le même texte. La convention en question, signée le 27 janvier 2019 entre les ministres algérien et français de la Justice, stipule l'extradition entre les gouvernements respectifs des deux Etats. Cette convention vise à établir une coopération renforcée et plus efficace entre l'Algérie et la France en matière de lutte contre la criminalité, conduisant à la remise effective et plus rapide des personnes recherchées afin de les poursuivre ou de faire exécuter leur peine d'emprisonnement.

Signature d'un accord de coopération entre le MESRS et le ministère délégué chargé de l'Economie de la connaissance

Un accord de coopération a été signé mercredi entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS) et le ministère délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Economie de la connaissance et des Startups, à l'effet d'encourager les projets innovants et les incubateurs universitaires et d'accompagner les diplômés dans le démarrage de leurs start-up. A cette occasion, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane a affirmé que cet accord se voulait "un cadre de référence pour l'ensemble des actions à entreprendre par les deux parties à travers la mise en place d'un accord de partenariat pour l'accompagnement des projets des incubateurs universitaires dans la création des start-up", indiquant que ce projet "s'inscrit dans le cadre de la nouvelle vision des pouvoirs publics visant à consacrer l'ouverture de l'université à la sphère socioéconomique. Il a en outre réaffirmé que la promotion de la recherche, le développement et l'investissement dans l'innovation "requiert l'action commune en vue de l'exploitation optimale des ressources et du meilleur recrutement des compétences universitaires au mieux du développement national". De son côté, le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Economie de la connaissance et des Startups, Yacine El Mahdi Oualid a estimé que l'Algérie "fait face aujourd'hui à des défis majeurs, dont principalement le passage à un nouvel modèle économique, plus durable et fondé davantage sur les nouvelles compétences capables de l'innovation et de l'investissement selon les exigences de la circonstance actuelle". Cet objectif "ne saurait être réalisé sans la création d'une nouvelle classe d'entrepreneurs et d'entreprises en mesure d'apporter une valeur réelle à l'économie nationale", a-t-il souligné. Et d'estimer que l'Algérie "est en mesure de relever le défi à la faveur de la ressource humaine qualifiée qu'elle recèle", ajoutant que l'université algérienne "est la source réelle des solutions intelligentes".

CRISE DE L'HUILE DE TABLE

Kamel Rezig rassure les consommateurs

M. Rezig a indiqué que « la crise actuelle de l'huile de table » ressemblait à celle de la semoule de l'année passée, affirmant que « les mêmes parties et la même Issaba (bande) de spéculateurs font en sorte que le citoyen vive la même expérience ».

Le stock actuel d'huile de table s'élève à 94 000 tonnes suffit pour couvrir la demande nationale jusqu'à la fin de juin prochain, a affirmé à Alger, le ministre du Commerce, Kamel Rezig qui a qualifié ce qui se passe actuellement de « simple spéculation ». En ce sens, M. Rezig a indiqué que « la crise actuelle de l'huile de table » ressemblait à celle de la semoule de l'année passée, affirmant que « les mêmes parties et la même Issaba (bande) de spéculateurs font en sorte que le citoyen vive la même expérience ». « Le stock actuel en ce produit reste suffisant jusqu'à juin prochain. Il est estimé à près de 94 000 tonnes disponibles au niveau des six usines du pays », a-t-il souligné, ajoutant qu'il y a 12 marques de ce produit, dont 10 subventionnées. « La consommation mensuelle de l'huile de table avoisine 48 000 tonnes », a fait savoir le ministre, ajoutant que « l'Algérie a produit en janvier dernier 51 000 tonnes de l'huile et 53 000 tonnes en février dernier », ce qui signifie un surplus et affirme

que ce qui se passe est « une spéculation », a-t-il fait remarquer. Le ministre a en outre déploré le fait que certains citoyens ont cru « la rumeur » et changé, ainsi, leurs comportements de consommation en achetant de grandes quantités, ce qui a entraîné une pénurie. A ce titre, il a appelé les citoyens à ne pas croire ces rumeurs qui font état d'une pénurie de ce produit, assurant que le Gouvernement « consent davantage d'efforts pour fournir les produits dont a besoin le citoyen, en encourageant le produit local et en important ceux qui accusent un déficit ». Après avoir démenti l'augmentation des prix des produits plafonnés ou subventionnés puisque le ministère « les contrôle au quotidien », le ministre a imputé la hausse des prix de certaines marchandises non subventionnées à l'augmentation des prix des matières premières au niveau mondial tel que rapporté par l'Organisation onusienne pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). « L'Algérie est impactée par cette situation mondiale car les matières premières qu'elle importe

ont connu une flambée vertigineuse, outre la hausse des coûts de fret et la dévaluation du dinar, tous des facteurs à l'origine de la hausse des prix de certains produits », a-t-il expliqué. Concernant la hausse des prix de certaines légumes, le ministre du Commerce a indiqué qu'elle s'applique uniquement sur les produits hors saison, chose logique. « Dans l'attente de revoir la politique de subvention et son orientation aux véritables ayants droit, le citoyen doit avoir confiance en les efforts et l'engagement du gouvernement à lui assurer ses besoins de consommation », a-t-il rassuré. A propos du contrôle et de la répression de la fraude et de la lutte contre la spéculation, M. Rezig a fait état de 57 000 interventions des services du commerce depuis octobre 2020 jusqu'au janvier 2021, auxquelles s'ajoutent 12.256 seulement au mois de mars en cours, lesquelles se sont soldées par le recensement de 858 infractions et l'établissement de 424 PV et la saisie de 15 000 litres d'huiles de table et des quantités

considérables de produits de consommation. « La manipulation des prix subventionnés entraînent des sanctions sévères dont la radiation du registre du commerce », a mis en garde le ministre du Commerce. Rappelant les instructions du Président de la République lors du Conseil des ministres du 28 février dernier pour accélérer la remise en production de l'usine des huiles végétales de Jijel dont l'affaire est en Justice, M. Rezig a fait état de la constitution d'une équipe regroupant les ministères concernés pour trouver une solution, conformément aux instructions du Président Tebboune, sachant que le taux d'avancement des travaux est à 75%. Il a également rappelé, dans ce sillage, la stratégie de son département concernant l'huile de table à savoir l'orientation vers la suspension de l'importation de la matière première en favorisant l'investissement à travers les avantages octroyés par la loi des finances 2021. L'entrée en service des usines d'Oran, de Mascara, et de Jijel permettra de couvrir la de-

mande nationale en huile, voire même s'orienter vers l'exportation, a-t-il mis en avant. Pour ce qui est des préparatifs pour le Ramadhan, le ministre du Commerce, a souligné qu'une commission mixte chapeautée par le ministère avait organisé toutes les procédures liées à la vente au rabais et la vente promotionnelle qui se poursuivront durant le mois sacré et les jours de l'Aïd. Les commerçants peuvent exercer la vente au rabais sans autorisation, a-t-il ajouté. Quant aux viandes rouges, M. Rezig a affirmé « l'octroi d'autorisations pour l'importation des veaux destinés à l'égorgeage et des viandes surgelées ». « Le marché sera approvisionné par dix mille (10 000) tonnes de viande de poulet à raison de 250 dinars/kg durant le mois sacré », a-t-il précisé concernant les viandes de volaille. Concernant l'amendement de la loi sur la concurrence, le ministre a annoncé que ses services étaient dans la dernière phase d'élaboration de ce texte, y compris la question de la composante humaine. **Nadine Oumakhlouf**

IL A TOUCHÉ PLUSIEURS DIRECTEURS DE WILAYAS

Vaste mouvement dans le secteur des impôts et des domaines

■ **Le ministre des Finances a instruit l'ensemble des cadres à faire preuve d'intégrité et d'abnégation et a appelé à l'éradication de toutes pratiques nuisibles et le respect du principe d'égalité et d'équité dans le traitement des dossiers des citoyens.**

Le ministère des Finances a lancé un large mouvement au sein des corps des directeurs des impôts et des directeurs des domaines de wilayas, visant la redynamisation des activités des directions concernées. Selon le ministère des Finances, ce mouvement est opéré en application des orientations de Monsieur le président de la République visant la prise en charge effective des préoccupations du citoyen et des opérateurs économiques. A travers ce mouvement, souligne le ministère, « il est visé la redynamisation des activités des directions concernées et de leurs services extérieurs en insufflant une nouvelle dynamique leur permettant de s'acquitter au mieux des missions et des prérogatives qui leurs sont dévolues à même de soutenir l'activité économique ». Ainsi, et pour ce qui est de l'administration fiscale, ce mouvement concerne quarante-sept directions des impôts de wilayas, dont vingt et une mutations et vingt-cinq promotions de cadres au rang de directeur de wilaya. Ce mouvement concerne également, dans le cadre de la restructuration de l'administration du domaine national, la mutation de trente-huit directeurs de wilayas et la promotion de neuf nouveaux cadres dans la même fonction. A l'occasion du lancement de l'opération



d'installation des nouveaux directeurs, le ministre des Finances a exhorté, dans son discours d'orientation, « les cadres concernés à la nécessité de prendre en charge les programmes inscrits dans le plan d'action du Gouvernement, qui découle du programme présidentiel, notamment le volet qui concerne la numérisation, la simplification des procédures administratives ainsi que le rapprochement de l'administration du citoyen ». Cité par le communiqué, le ministre « a rappelé avec insistance l'ensemble des cadres à faire preuve d'in-

tégrité et d'abnégation au service l'Etat et de ses institutions et à préserver les intérêts du citoyen et de l'opérateur économique, et a appelé à l'éradication de toutes pratiques nuisibles et le respect du principe d'égalité et d'équité dans le traitement des dossiers des citoyens ». Le ministère a, par ailleurs, annoncé un mouvement similaire au sein des autres services extérieurs du Ministère, auquel s'ajoutera la désignation de responsables au niveau des dix nouvelles wilayas récemment créées.

Nadine Oumakhlouf

MÉTROLOGIE

Plus de 2,3 millions d'instruments de mesure contrôlés par l'ONML en 2020

L'Office national de métrologie légale a procédé à la vérification de plus de 2,3 millions d'instruments de mesure en 2020, ce qui représente une baisse de 32,2% par rapport à 2019, a indiqué mercredi à Alger, Mme Nabila Yazid, chef de département, réglementation, coordination et système d'information auprès de l'ONML. Ce montant a généré plus de 900 millions de Da de taxes parafiscales représentant les frais de l'approbation, le visa de dédouanement et les opérations de vérification et d'agrément, a précisé Mme Yazid, lors des 5e journées sur la contrefaçon intitulées "Contrefaçon où le contre pouvoir de marque". Par ailleurs, 5814 visas d'importation des instruments de mesure ont été octroyés par les services de l'ONML durant l'année écoulée, pour l'introduction de plus de 4,6 millions d'instruments de mesures (pesage masses Volucompteur taximètre) sur le marché national. Cette responsable a tenu à préciser que chaque instrument de mesure a des prescriptions métrologiques propre à lui. A titre d'exemple, a-t-elle expliqué, "les balances à usages domestique utilisées par les ménages sont interdites aux transactions commerciales". "Elles sont autorisées pour l'utilisation en cuisine par exemple mais pas pour le commerce", a-t-elle soutenu. Selon ses précisions, le premier contrôle à l'importation se fait au niveau des douanes qui ont toute la liste des instruments assujettis au contrôle métrologique. Outre le contrôle des instruments de pesage liés aux activités commerciales, la loi 2017-09 permet à l'ONML le contrôle des instruments réglementés liés à tous les aspects: sécurité, santé et environnement mais il reste la finalisation des textes d'application de cette loi en vigueur afin d'assurer le contrôle effectif des instruments liés à ces aspects. Pour sa part, la Chef de bureau chargée de l'encadrement et de la lutte contre la contrefaçon auprès des Douanes, Mme Naoual Necib, a évoqué le problème des produits contrefaits et leur impact sur la sécurité et la santé des consommateurs. Selon les données annoncées par Mme Necib, plus de 350.000 articles contrefaits ont été saisis par les services des douanes au cours de 2020. Il s'agit beaucoup plus des produits cosmétiques, a-t-elle fait savoir affirmant que ces produits proviennent généralement de Chine et des Emirats et représentent 84% de la totalité des produits saisis par les services douaniers.

ETUDE

Informelle dans le viseur du CNESE

Le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) prépare la mise en place d'un modèle d'évaluation de l'économie informelle, basé sur une approche "moderne" impliquant les stocks et les flux financiers circulant dans le circuit parallèle national, a indiqué mardi à Alger le président du CNESE, Reda Tir. Lors d'un point de presse organisé en marge d'une Journée d'hommage à l'économiste et sociologue M'hammed Boukhobza, M. Tir a fait savoir que "le CNESE prépare la mise en oeuvre d'un modèle d'évaluation de l'économie informelle à travers une approche moderne impliquant la cohérence entre les stocks et les flux d'argent circulant dans l'informel, et ce, en

collaboration avec un pays ami dans le but d'améliorer les résultats d'évaluation des chiffres de l'économie parallèle du pays". Le but de cette démarche, a-t-il expliqué, est de parvenir à la réintégration financière et sociale du secteur informel. Selon le président du CNESE, un deuxième modèle novateur de simulation économique et écologique est en préparation pour améliorer la croissance économique tout en préservant les ressources naturelles du pays. Les deux modèles d'évaluations, a-t-il dit, seront finalisés "d'ici la fin de l'année en cours". "Pour faire fonctionner ces deux modèles, nous récoltons des données de terrain et celles transmises par les ministères. Ces deux modèles qui seront opéra-

tionnels d'ici la fin de l'année en cours, constitueront des outils d'aide à la décision des pouvoirs publics", a expliqué M. Tir. Par ailleurs, lors d'une séance de débats autour de la planification économique en Algérie, l'expert économiste, Nacer Bourenane, a noté que l'Algérie a débuté son plan de planification de l'investissement public à partir de ressources limitées. "A l'époque, il n'y avait pas d'autre choix que de planifier à partir de ressources rares. La première mesure était de nationaliser les mines, qui s'est faite avant celle des hydrocarbures, pour dégager un minimum de ressources", a-t-il rappelé, ajoutant que les services de planification ont fonctionné "comme des secré-

tariats pour les différents organes exécutifs de l'Etat, lieu de coordination d'exécution des programmes et des plans". Pour sa part, l'économiste Mahmoud Ourabah a regretté que dans le domaine de la formation, "la politique de formation massive a été privilégiée aux dépens de la qualité, alors que la formation des cadres est importante pour le pays". De son côté, le sociologue Mohamed Benguerna a mis en exergue la persistance "d'un déphasage" dans le type de réflexion de l'enseignement supérieur et dans les programmes universitaires et des grandes écoles avec le monde économique. "Il y a une déconnexion avec le marché du travail. La base théorique, les concepts appris en for-

mation ne correspondent pas à ce que les étudiants trouvent sur le terrain", a-t-il constaté. En outre, M. Benguerna a relevé qu'en termes de planification, "les préoccupations de M'hammed Boukhobza sont toujours d'actualité, notamment la nécessité pour la planification d'intégrer la compréhension et la connaissance de la société". A noter que durant cette journée organisée par le CNESE au niveau de l'Ecole nationale d'administration (ENA) en collaboration avec le Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (CREAD), plusieurs membres de la famille du sociologue M'hammed Boukhobza (1941-1993) ont été honorés.

ATELIER

Appel à revoir les accords de partenariat avec l'UE et des zones de libre échange

Les participants à un atelier régional sur l'importance des avantages accordés aux exportateurs, tenu mercredi à Ouargla, ont plaidé pour la révision des accords de partenariat avec l'Union européenne et des zones de libre échange, en vue d'accroître le volume des exportations hors hydrocarbures. L'expert consultant au ministère du commerce, Pr. Mohamed Lahcen Allaoui, a estimé que ces accords ne sont pas en harmonie avec le nouveau plan économique algérien tendant à accroître le volume des exportations hors hydrocarbures. Il a précisé, dans ce cadre et en se basant sur les statistiques du volume des exportations et des importations entre 2005 et 2017, que ces accords ont influé négativement sur la balance commerciale nationale. L'Algérie avait importé

durant cette période pour 283 milliards de dollars et exporté pour 11 milliards de dollars, enregistrant ainsi un déficit de la balance commerciale, a rappelé cet expert en suggérant de s'ouvrir sur les marchés mondiaux mais aussi de mettre en place une stratégie approfondie à moyen et long termes, susceptible de permettre d'obtenir des résultats positifs dans ce volet. "L'adhésion de l'Algérie à l'Organisation mondiale du commerce reste nécessaire pour tirer profit des accords signés depuis des années et qui n'ont pas donné les résultats escomptés concernant l'augmentation des exportations de l'Algérie vers les marchés extérieurs, notamment européens, en plus de l'attrait des investissements directs étrangers sur la base de critères modernes", a-t-il estimé. MM. Farouk

Hamdaoui et Lakhdar Falhoune, cadres à la direction générale du commerce extérieur (ministère du Commerce), ont retracé les avantages accordés par le Fonds spécial pour la promotion des exportations. Un dispositif qui, soutiennent-ils, s'emploie depuis sa création à soutenir financièrement les exportateurs, par la prise en charge des charges de transport international, en plus de l'indemnisation des dépenses de formation aux métiers d'exportation au profit des opérateurs économiques et ceux désirant s'impliquer dans le domaine. Le Fonds assure également la couverture des aspects liés à l'étude des marchés extérieurs, l'information des exportateurs sur les modalités de promotion de la qualité et de placement du produit national sur le marché extérieur.

RESSOURCES HYDRIQUES

La stratégie du gouvernement face au manque d'eau

Lutte contre le gaspillage, mobilisation des ressources non-conventionnelles ; face au stress hydrique qui menace notre pays, le gouvernement cherche des solutions. Depuis quelques années, le pays fait face à une faible pluviométrie qui compromet ainsi les réserves en eau potable et en eau d'irrigation. Pour faire face à cette situation, le gouvernement s'est lancé dans un programme basé sur l'exploitation des eaux non-conventionnelles issues du dessalement de l'eau de mer et le traitement des eaux usées. Parmi les solutions trouvées, les stations de dessalement d'eau de mer est la plus pratique. En plus des 11 unités actuellement en service dans 9 wilayas côtières, offrant une capacité de production totale de 2,1 millions de m³/j d'eau dessalée, il a été décidé le lancement de nouveaux projets d'unités de dessalement. Parmi ces projets, quatre nouvelles stations de dessalement à Alger et ses environs seront implantées à Zeralda, Ain Benian, Plam Beach et Bousmail (Tipaza) qui contribueront à alimenter la capitale. Ce sera, aussi, le cas du projet de la station de dessalement de Douaouda (Tipasa), lancé en janvier, qui assu-

rera 200.000 M³/j pour Alger, en plus de 100.000 M³/j pour la wilaya de Blida, dès sa mise en service. Ce programme touchera différentes régions du pays, notamment le projet de réalisation d'une station de dessalement dans la wilaya d'El-Tarf, ou encore celui de la station de Jijel programmée à l'horizon 2030. L'autre chantier du gouvernement concerne l'augmentation du volume des eaux épurées estimée, à ce jour, à 450 millions M³/an alors que l'on ambitionne de le porter à deux milliards M³/an, à l'horizon 2030. Ainsi, plusieurs projets de stations d'épuration ont été réalisés, à l'instar du projet localisé à Mahelma (Ouest d'Alger) d'une capacité de 40.000 m³/j, mis en service en début d'année, en attendant la réception de la station d'El-Hamiz dédiée à l'alimentation de plusieurs communes des régions centre et est de la capitale. Ces infrastructures viendront appuyer celles livrées par l'ADE en 2020, à savoir plus de 2.000 stations de pompage, plus de 100 stations de traitement d'eau, 20 stations de déminéralisation et 13 stations monobloc de dessalement de l'eau de mer. L'Algérie compte quelque 200 stations d'épuration des eaux usées réparties

sur le territoire national. Parallèlement à ces solutions, le gouvernement veut lancer un programme de sensibilisation pour éviter le gaspillage de l'eau. Ce programme croise « trois grands leviers pour agir efficacement et collectivement contre le gaspillage d'eau dont le premier concerne la valeur économique, qui donne un sens à l'action de communication, sachant que chaque goutte d'eau économisée représente une économie d'argent », a indiqué l'Algérienne des Eaux dans un communiqué. Avant les dernières pluies, la baisse de la pluviométrie s'est caractérisée par un taux de remplissage national des barrages de 44,5% seulement, selon l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT) qui précise que les 80 barrages actuellement en exploitation fournissent 7,7 milliards de m³, sur l'ensemble du pays, alors que le potentiel national global en ressources hydriques ne dépasse pas 23,2 milliards m³ par an, toutes ressources confondues. Pour Mustapha Kamel Mioubi, ministre des Ressources en eau qui s'exprimait hier, « les réserves d'eau nous suffiront jusqu'en septembre prochain ».

Saïd Sadia

ECONOMIE BLEUE

L'Algérie veut exploiter ses richesses maritimes

La stratégie nationale sur l'économie bleue - SNEB 3030, finalisée mardi, a pour objectif de développer une nouvelle vision pour les activités marines et maritimes en drainant des investissements publics et privés permettant de diversifier l'économie nationale et assurer le développement durable, a affirmé mardi à Alger, le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi. "L'économie bleue, que nous comptons adopter, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme du gouvernement dans son volet relatif à la pêche et à l'aquaculture car il s'agit de toute une chaîne de valeurs qui va de la mer vers le littoral et les régions de l'intérieur", a déclaré M. Ferroukhi, lors d'une conférence sur la stratégie nationale de l'économie bleue. Dans ce contexte, le ministre a expliqué que son département tient à associer tous les acteurs intervenant dans le secteur, en leur expliquant le rôle de cette nouvelle stratégie dans la mise en adéquation des principaux axes d'intervention pour développer des activités liées à la mer, notamment la pêche de l'aquaculture afin d'en faire un moteur de croissance et de développement durable. Le ministre a également souligné la contribution attendue de cette stratégie à la création d'un environnement attractif propice aux investissements publics et privés à travers des instruments de coordination institutionnelle appropriés. De son côté, le professeur Samir Grimes, expert international en économie bleue, a expliqué pour sa part que cette stratégie, qui était en cours d'élaboration depuis 2019, s'appuie sur le savoir, les connaissances et l'innovation pour permettre aux jeunes diplômés et aux entreprises de créer de l'emploi et de la richesse dans les activités traditionnelles comme la pêche, l'aquaculture le tourisme mais également dans des activités émergentes nouvelles telles les énergies maritimes renouvelables, les biotechnologies marines, la construction navale, la pêche en haute mer et la pêche au large. "C'est un gisement prometteur pour la création de nouveaux emplois chez les jeunes ce qui devra avoir un impact sur la société et le bien-être social des populations tout en préservant la durabilité des ressources", a-t-il fait valoir. Pour la concrétisation de cette stratégie, M. Grimes, a insisté sur l'impératif d'impliquer l'ensemble des acteurs notamment les institutions, les opérateurs économiques, la société civile ainsi que les associations professionnelles. M. Grimes a également évoqué la stratégie de l'économie verte de l'Afrique pour 2063 à laquelle l'Algérie prend part, expliquant que cette stratégie régionale ne concerne pas uniquement l'économie maritime mais elle inclut aussi tous les espaces hydriques qui se du continent (lacs, rivière, barrages...) De son côté, l'Ambassadeur de l'Union européenne en Algérie, John O'Rourke, a mis en avant le rôle de l'économie bleue dans la diversification de l'économie, assurant l'engagement de l'UE de développer sa coopération avec l'Algérie dans ce domaine. A ce propos, il a fait savoir que l'UE financera un programme d'appui à l'économie bleue en Algérie avec une dotation de 22 millions d'euros.

CHU DE CONSTANTINE/DIABÈTE

Près de 20.000 consultations médicales recensées en 2020

Près de 20.000 consultations médicales de suivi de malades diabétiques ont été recensées au titre de l'exercice 2020 par le centre hospitalo-universitaire "Dr. Benbadis de Constantine" (CHUC), a-t-on appris mercredi auprès des responsables du service d'endocrinologie diabétologie relevant de cet établissement de santé. "Les consultations réalisées par ce service pilote, assurant la coordination entre les différentes structures de santé de la wilaya en matière de prise en charge de cette maladie, concernent des malades issus de plusieurs régions de l'Est du pays", a pré-

cisé à l'APS le médecin chef du service d'endocrinologie diabétologie du CHUC, le Pr. Nassim Nouri en marge de la célébration de la journée nationale des diabétiques (24 mars de chaque année). Ces consultations médicales visant le soutien et l'accompagnement des malades atteints de cette pathologie, ont été réalisées avec la collaboration des six polycliniques réparties sur le territoire de la wilaya de Constantine, selon le même responsable qui a détaillé dans ce même contexte que durant cette même période, environ 400 consultations ont été effectuées par semaine, soit une

moyenne de 180 consultations par jour. Le nombre de personnes atteintes de diabète recensées par le même service a connu une hausse "inquiétante" et dénote une "augmentation" continue des cas, notamment ces dernières années chez la tranche d'âge comprise entre 30 et 40 ans, a déclaré à ce propos Dr. Nouri qui a plaidé pour des "mesures préventives des complications du diabète". A cette occasion, il a demandé aux malades diabétiques de suivre les conseils de leur médecin, de suivre un régime diététique adapté en plus de pratiquer régulièrement des exercices physiques. Ce médecin

spécialiste a imputé en outre l'augmentation du nombre des malades diabétiques au "diagnostic tardif" de la maladie, ce qui rend difficile, dit-il, tout traitement et nécessite une admission en soins intensifs". Il a également fait savoir qu'environ 400 malades diabétiques ayant des complications chroniques ont été hospitalisés et traités l'année dernière par des médecins du service d'endocrinologie diabétologie du CHUC. Opérationnel depuis 1988, ce service assure souvent des séances de sensibilisation et d'éducation thérapeutique en faveur de cette catégorie de malades.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

9 morts et 358 blessés en une semaine en zones urbaines

Neuf (9) personnes sont mortes et 358 autres ont été blessées dans 309 accidents de la route survenus en zone urbaine durant la période allant du 16 au 22 mars en cours, indique un bilan rendu public, mercredi, par les services de la Sûreté nationale. Une baisse a été observée dans le nombre des accidents de -37 ainsi que celui des blessés (-60) et des

décès (-5) par rapport aux statistiques enregistrées la semaine passée, précise la même source. Selon les données des mêmes services, le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents de la route avec plus de 96 % en raison du non respect du code de la route et de la distance de sécurité, l'excès de vitesse, la fatigue et le manque de concentration lors

de la conduite et d'autres raisons liées à l'état du véhicule. A cet effet, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) lance à nouveau son appel aux usagers de la voie publique à l'obligation de respecter le code de la route et de faire preuve de vigilance lors de la conduite, rappelant les numéros vert 1548 et de secours 17 pour recevoir les signalements 24h/24.

BATNA

Saisie de 9.050 comprimés psychotropes et plus de 3 kg de drogue

Les éléments de la sûreté de wilaya de Batna ont saisi pas moins de 9.050 comprimés psychotropes et 3,4 kilos de drogue dans deux opérations distinctes, a-t-on appris mercredi auprès de la cellule de communication de ce corps sécuritaire. Selon des informations parvenues aux éléments de la brigade antidrogue concernant l'activité suspecte d'un groupe d'individus, l'opération a permis l'arrestation de trois (3) personnes âgées entre 24 et 25 ans, dont deux repris de jus-

tice, en train de conclure la vente d'une quantité considérable de psychotropes dans l'une des wilayas limitrophes à Batna, en utilisant un véhicule de tourisme et une moto, en plus de la saisie de 9.050 comprimés psychotropes, a précisé la même source. Aussi, lors d'une autre opération distincte, les services de la brigade mobile de la police judiciaire de Batna 1, ont réussi à appréhender deux individus âgés de 30 et 33 ans, a ajouté la même source. Ces individus spécialisés dans la

vente et le trafic de drogue ont été arrêtés alors qu'ils s'apprêtaient à vendre une quantité de drogue dans l'une des wilayas limitrophes de Batna avec en leur possession 35 plaquettes de kif traité d'un poids estimé à environ 3.400 kilos, a-t-on souligné. Après le parachèvement de l'ensemble des procédures nécessaires, les mis en cause ont été présentés devant les instances judiciaires territorialement compétentes

Une étude technique relative à la réhabilitation de 30 logements publics locatifs (LPL) présentant des fissures dans le quartier Ahcène Bounaâra relevant de la commune Messaoud Boudjeriou (Constantine) sera lancée prochainement par l'antenne locale de l'Organisme national de contrôle technique de la construction (CTC), a indiqué mercredi le wali Ahmed Abdelhafid Saci. Visant à déterminer les causes liées à l'apparition des fissures sur ces habitations, situées à l'entrée de la commune de

Messaoud Boudjeriou au Nord-ouest de Constantine, cette étude sera engagée avec la collaboration d'un bureau d'études privé spécialisé dans ce domaine après l'élaboration d'un constat des dommages signalés, a précisé le chef de l'exécutif de la wilaya lors d'une visite d'inspection effectuée dans ce site urbain. L'étude prévue, a affirmé M. Saci, permettra de remédier efficacement aux dommages, facteurs déclencheurs du phénomène de glissement enregistré à cet endroit, ainsi que l'évaluation de l'état actuel des foyers

endommagés. Le lancement des travaux de réhabilitation des logements publics locatifs et d'un mur de soutènement est tributaire du parachèvement de cette étude, a ajouté la même source, rappelant que la cité Ahcène Bounaâra regroupe pas moins de 160 habitations, dont 30 logements présentant des fissures. Une rencontre regroupant les représentants des habitants de ce quartier sera présidée, lundi prochain, par le wali Ahmed Abdelhafid Saci dans le but de débattre et de prendre en charge les préoccupations ces derniers.

ALGER

Plus de 720 kg de drogues saisis en 2020

Les services de la sûreté de wilaya d'Alger ont saisi, en 2020, plus de 721 kg de drogues et 371.553 comprimés psychotropes et enregistré 18.022 affaires liées au trafic de drogues, indique mercredi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Les services de la sûreté de la wilaya d'Alger ont saisi, en 2020, un total de 721,136 Kg de kif traité, 2 kg de cannabis, 1,752 kg de cocaïne, 1,922 kg de héroïne et 371.553 comprimés psychotropes", précise le communiqué. Le bilan annuel des activités du service de lutte contre le trafic de drogue de la police judiciaire de la wi-

laya d'Alger au titre de l'exercice 2020 a fait état de 18.022 affaires dont 18.007 traitées, outre l'arrestation de 19.789 suspects qui avaient été déférés devant les juridictions territorialement compétentes", ajoute-t-on de même source. Les éléments de la police déployés au niveau des stations métro ont arrêté deux individus dans une affaire de possession et de trafic de psychotropes, lesquels avaient été présentés devant les autorités compétentes après parachèvement des procédures légales en vigueur. Dans le cadre des missions de la brigade de lutte contre les crimes économiques et financiers relevant de la police

judiciaire de la wilaya d'Alger, il a été procédé à l'arrestation de 4 fonctionnaires relevant des établissements publics pour avoir été impliqués dans des affaires de constitution de bande criminelle, dilapidation de deniers publics et non signalement et participation. Les investigations intensives ont permis aux enquêteurs d'identifier les dommages financiers (comptes de personnes décédées) qui s'élèvent à plus de 17 millions Da et de récupérer une somme de 7.940.000 Da de ces revenus criminels. Les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République territorialement compétent,

TIZI-OUZOU

Hommage à 13 martyrs fusillés de Tizi-Rached



Un hommage a été rendu, à 13 martyrs de la guerre de libération nationale, au lieu dit Ikhrîbène dans la commune de Tizi-Rached, fusillés le 17 mars 1956, en baptisant de leurs noms le nouveau lycée de la localité. Les nombreux citoyens de la localité, leurs invités, ainsi que les élèves du lycée ont replongé, l'espace de cette cérémonie, dans le contexte de la guerre de libération nationale, et de cet événement, à travers les différents témoignages d'acteurs et de parents de ces martyrs. Une stèle commémorative aux noms des 13 martyrs est érigée à l'entrée du lycée en souvenir de cet assassinat collectif perpétré par l'armée d'occupation française sous le commandement du général Jean Olié contre ces martyrs qui avaient refusé de dénoncer leurs proches ayant pris le maquis. Tôt le matin, le 17 mars 1956, quelques jours après le vote des pouvoirs spéciaux au général Massu par le gouvernement français, les troupes françaises stationnées aux alentours commandées par le général Olié, avaient encerclé et investi les villages de la région à la recherche de maquisards de l'armée de libération nationale (ALN), suite à une dénonciation de 2 de ses collaborateurs locaux. Après le passage au peigne fin et le saccage des maisons, plusieurs personnes figurant sur des listes de personnes activant dans le soutien à la révolution ont été arrêtées par les soldats et emmenées vers des destinations inconnues. "Certains ont été tués, d'autres emprisonnés et les 13 cadavres entremêlés, atrocement torturés et mutilés jusqu'à ce que mort s'en suive, furent découverts plus tard dans une horreur indescriptible", témoigne Meziane Nedjar, fils de Mohamed dont le corps figurait parmi les 13 fusillés. "J'étais accroché à son burnous quand il a été emmené par les soldats français qui m'avait écarté de lui et c'était la dernière fois que je le voyais" raconte-t-il. Présent à cet hommage, le wali Mahmoud Djamaa a salué l'initiative qui "contribue à maintenir vivace le lien entre les générations d'hier qui ont libéré le pays du joug du colonialisme et celle d'aujourd'hui qui s'attèle à sa construction".

METIDJA

La nappe phréatique menacée par la pollution

La nappe de la Mitidja est fortement menacée par la pollution et l'augmentation des prélèvements, sous l'effet du développement démographique et économique important dans cette région, selon une étude menée par l'Agence nationale de gestion intégrée des ressources en eau (AGIRE).

L'exploitation des ressources en eau dans la plaine de la Mitidja, qui s'étend sur une superficie de 1.450 km² au sud d'Alger, a augmenté "significativement" ces dernières décennies en raison notamment des prélèvements agricoles et de l'alimentation en eau potable (AEP), souligne l'étude.

Cette augmentation s'est accompagnée de rabattements "considérables" de la nappe superficielle notamment dans le secteur de la Baie d'Alger (Nord-est de la plaine de la Mitidja) et semble avoir favorisé l'intrusion marine dans les eaux souterraines dans ce secteur.

D'après les analyses physico-chimiques des eaux souterraines de la Mitidja, il a été constaté des concentrations des nitrates, "largement" supérieures aux normes (autour de 50 mg/litre), a fait remarquer AGIRE expliquant que cette pollution était due essentiellement à l'agriculture, les rejets urbains drainés par le réseau d'assainissement public et déversés dans des oueds parcourant la plaine.

Parallèlement, la région Est de la Mitidja connaît une très forte activité industrielle dont les effluents sont déversés directement dans les oueds sans traitement préalable, selon la même source, soulignant que cette région est "la plus affectée" par la pollution où les concentrations en nitrates atteignent en moyenne 120 mg/l.

Le diagnostic établi par AGIRE démontre que la région de la Mitidja Est est soumise à des "pressions tant quantitatives que qualitatives qui engendrent des impacts avérés sur la



nappe".

"D'un point de vue quantitatif, les principaux usages de la nappe sont l'alimentation en eau potable (AEP), l'irrigation et l'industrie.

L'ensemble des prélèvements engendre un rabattement de la nappe ayant pour conséquence des phénomènes d'intrusion marine qui constitue la plus grande menace qualitative des eaux exploitées tant pour l'usage AEP que pour l'irrigation", soutient la même source.

Alors que le nombre de la population de cette région devrait passer de 628.516 habitants en 2018 à 712.424 habitants en 2030, les besoins d'alimentation en eau potable passeront de 34 millions m³/an en 2018 à 40 millions m³/an en 2030, ce qui augmentera les prélèvements de 23 à 26 millions m³/an.

Afin de faire face à cette situation, un "contrat de Nappe" dans la zone de la Mitidja Est s'étalant jusqu'à 2023, a été conclu entre différentes agences et direction activant dans le domaine des ressources en eau dans le but de gérer d'une manière "durable et solidaire" la ressource en eau souterraine dans cette région.

Le protocole d'accord relatif à ce contrat a été signé lundi à l'occasion de la Journée mondiale de l'Eau, par 22 institutions impliquées dans la gestion de la nappe de la Mitidja (AGIRE, ADE, SEAAL, ONA, ONID, directions des secteurs des

Ressources en eau, de l'Industrie, de l'Environnement, d'Alger et de Boumerdès, Chambres d'agricultures des deux wilayas...).

Il s'agit d'une démarche volontaire qui vise à engager un dialogue multi-acteurs permettant de partager un diagnostic, de définir les enjeux, les défis et les solutions envisageables.

Qualifiant cette démarche engagée de "totalement novatrice" en Algérie, AGIRE a souligné que ce contrat nappe permettra d'obtenir des engagements des partenaires pour une meilleure gestion des eaux souterraines dans cette région.

Il vise, entre autres, à mettre sur pied un plan d'action pour apporter des réponses adéquates et opérationnelles aux problématiques pertinentes sur ce sujet.

Ainsi, un plan d'action opérationnel sera planifié sur une période de trois années, visant à hiérarchiser les problématiques identifiées et à y apporter les solutions adéquates sous la contrainte des moyens (tant humains que matériels et financiers) pouvant être mobilisés, selon AGIRE.

"La préservation de la Nappe constitue, donc un des enjeux majeurs auxquels le contrat de nappe tentera de répondre, face aux risques avérés représentés par l'augmentation des prélèvements dans la nappe, la dégradation de la qualité des eaux et l'intrusion marine", conclut la même source.

CONSTANTINE

Du pétrole et du gaz dans un puits !

Depuis quelques jours, la population de Constantine bat au rythme des nouvelles qui proviennent d'une exploitation agricole située à Oulad Rahoune, dans la périphérie de la ville. C'est dans cet endroit qu'un exploitant agricole creuse un puits dans le quel émanent des liquides visqueux et des gaz. Une commission spécialisée s'est déplacée sur place et a conclu qu'il s'agit bel et bien du pétrole !

Ainsi, selon les résultats préliminaires des prélèvements effectués mardi dernier, les experts ont relevé l'existence de taux élevés d'hydrocarbures, d'huile, de graisses et de matières en suspension », a affirmé mardi le directeur de wilaya de l'Environnement, Arezki Bouterik.

Selon le même responsable, es échantillons prélevés à partir des liquides et gaz provenant d'un puits artésien, dimanche dernier, ont fait l'objet d'analyses effectuées au laboratoire régional relevant de l'Observatoire national de l'environnement et du développement durable (ONEDD), a précisé le même responsable à l'APS, soulignant que les

résultats préliminaires ont démontré "l'existence de taux élevés de ces substances".

Selon le même responsable, les résultats préliminaires ont démontrés "un taux important d'hydrocarbures dans le liquide à raison de 460 mg par litre et 620 mg d'huile par litre, en plus de graisses et des substances en suspension avec un taux de 1.200 mg/litre". Une commission d'experts du Groupe Sonatrach de Boumerdès a fait le déplacement, mardi à Constantine, pour procéder à des prélèvements d'échantillons des liquides et gaz émanant lors du forage d'un puits artésien par un agriculteur dans la région de Oued Rahmoune en vue d'effectuer des analyses.

Dans ce cadre, l'ingénieur en géologie du service exploration de Sonatrach, Hamid Bechiri, a indiqué qu'"il ne serait possible de distinguer la nature et la qualité de ces liquides et gaz émanant de ce puits artésien qu'une fois le résultat final connu". "Le résultat final concernant la nature des liquides visqueux de couleur noire et les gaz émanant lors du forage de ce puits sera connu dans les

jours à venir", a précisé le même ingénieur, ajoutant que les "responsables concernés prendront les mesures nécessaires conformément aux résultats obtenus".

En réalisant un forage d'un puits artésien dédiée à l'irrigation dans la région El Mera, dans la commune de Ouled Rahmoune (Wilaya de Constantine), un agriculteur a été surpris par la découverte d'un « puits de pétrole ». Des photos et vidéos de l'agriculteur et du forage ont été largement relayées par les internautes sur les réseaux sociaux. La directrice de l'Energie de Constantine, Rokia Bentorki a expliqué, dans une déclaration à l'agence officielle, que l'agriculteur a lancé les travaux de forage du puits artésien de 200 mètres de profondeur, après l'obtention de l'autorisation des services agricoles, quand il a été surpris une fois la profondeur du puits atteignant 90 mètres de voir jaillir un liquide noir visqueux accompagné d'une émission de gaz similaires à des substances énergétiques.

S. Sadia

BEJAIA

Eboulement rocheux à Cap Carbon

Un important éboulement rocheux s'est produit, mardi matin, sur le site de Cap Carbon, non loin de la faille du séisme qui a ébranlé Béjaïa jeudi dernier, sans faire de victimes, a annoncé la Protection civile.

De gros rochers se sont décrochés du haut de la montagne avec une violence rare, qui a eu pour effet d'abîmer la route bitumée qui se trouve en contrebas et concourus à l'obstruction d'une foison de chemins de promenade au lieu-dit Meftah, a-t-on précisé.

Cet éboulement est le plus important parmi ceux survenus depuis l'avènement du séisme dont les répliques ont, à chaque fois, induit des chutes de pierres et de roches massives, a-t-on indiqué.

Lundi dernier, un bloc énorme s'y est précipité, faisant un trou béant dans le sol. Large de 04 mètres, long de 02 mètres et s'élevant sur une hauteur de 1,5 mètres, il s'y est immobilisé quasiment en l'état, fermant de fait, le sentier conduisant au fort "Lemercier" et détruisant une partie du mur de sécurité qui le longe.

Cette partie du site se trouve au cœur du Parc national de Gouraya et est réputée pour être l'une des parties les plus visitées de cet espace, qui par ailleurs, constitue le lieu de chute privilégié de tous les fans de cross, footing et sports de montagne.

Il n'a pas été fermé, pour la circonstance, mais des appels soutenus ont été lancés par la direction du parc, pour exhorter les habitués et voir les touristes à ne pas s'y rendre en raison des risques encourus.

EAUX SOUTERRAINES DANS LE SUD

Diagnostic des zones exposées au risque de pollution par les eaux usées

Le ministère de l'Environnement a effectué un diagnostic précis de toutes les régions du Sud exposées au risque de pollution des eaux souterraines par les eaux usées, dans le cadre d'une stratégie à long terme de suivi de ce phénomène, a indiqué mercredi un responsable de ce département. Dans une déclaration sur les ondes de la chaîne I de la Radio nationale, le Conseiller de la ministre de l'Environnement, Ali Kortbi a fait état de la mise en oeuvre d'une stratégie nationale de l'environnement et du développement durable à l'horizon 2030 basée sur 7 axes, dont la lutte contre le danger des eaux usées sur les eaux souterraines dans le sud algérien, particulièrement à Adrar et Tamanrasset, à la faveur de plusieurs actions, dont le renforcement du contrôle et l'analyse périodique des eaux. Affirmant, dans ce sens, que le ministère avait "identifié" toutes les régions exposées à ce problème, il a précisé que le Centre national de recherche sur l'environnement et le développement durable, qui chapeaute un important réseau de Laboratoires à l'échelle nationale couvrant les wilayas du Sud, effectue "périodiquement" des analyses dans ces wilayas. Sur la base des résultats de ce Centre, sur lequel s'appuie le ministère en matière de contrôle des milieux environnementaux et d'analyse de la situation environnementale, notamment dans le Sud, une évaluation "biennale" de la situation au niveau national est effectuée, a-t-il poursuivi. Néanmoins, M. Kortbi a estimé que la protection des eaux souterraines dans le Sud "n'incombe pas uniquement au ministère de l'Environnement, mais exige l'implication des secteurs des Ressources en eau, des Finances et des Collectivités locales". Il a cité, en outre, l'ensemble des cadres réglementaire et législatif élaborés par le ministère de l'Environnement concernant les normes techniques des polluants. Dans le domaine industriel, la loi impose à toute installation classée ou usine une évaluation du projet "pendant et après l'entrée en activité" concernant le respect des normes environnementales, qui s'ajoute au travail mené par les inspections de l'environnement au niveau régional et les comités de wilayas chargés du contrôle des installations classées. Dans le même contexte, il a évoqué l'adoption de "l'empreinte industrielle", un indicateur d'évaluation qui permet de mesurer l'étendue des dangers de l'activité industrielle sur les milieux environnementaux, y compris l'air, le sol et les eaux souterraines.

AMINE.R

SÉTIF

Colloque international sur les découvertes archéologiques d'Aïn El Hanech en septembre prochain

Le secrétaire général du Haut commissariat à l'amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad, a annoncé mercredi l'organisation, en septembre prochain à Sétif, d'un colloque scientifique international sur les dernières découvertes archéologiques d'Aïn El Hanech (à l'est de Sétif). Placé sous le thème "A la lumière des découvertes du site d'Aïn El Hanech: l'Algérie berceau de l'humanité", le colloque s'inscrit dans le cadre de la stratégie mise en place par le HCA, a précisé M. Assad lors d'une rencontre, au Musée public national de Sétif, avec les représentants de différents partenaires concernés par la manifestation, dont la culture et l'enseignement supérieur, et ce, au deuxième jour de sa visite dans la wilaya. Initialement programmée dans le cadre des activités officielles du HCA prévues en 2020 compte tenu de son importance, cette manifestation a été reportée pour cause d'épidémie de Covid-19, a-t-il dit, expliquant qu'il s'agissait d'une des principales recommandations du Colloque international sur "La résistance de la femme en Afrique du Nord de l'antiquité au XIXe siècle" organisé à Tébessa en 2019. Soulignant que le



Haut commissariat à l'amazighité s'intéresse à toutes les problématiques en lien avec l'histoire profonde de l'Algérie, Si El Hachemi Assad a estimé que "la problématique du patrimoine national n'est pas l'apanage d'un secteur en particulier, comme la culture et l'enseignement supérieur, mais concerne toutes les institutions

de l'Etat". M. Assad a déploré l'absence de stratégie aux niveaux local et national pour la protection de ce site important qui témoigne d'une présence humaine remontant à plus de 2,4 millions d'années et est considéré comme le plus ancien site d'occupation humaine au monde, regrettant qu'aucun travail de préservation et de mise

en valeur du site n'ait été entrepris depuis l'annonce officielle des découvertes archéologiques en octobre 2018. Il a rappelé que "la cellule d'audit de ces découvertes du HCA a contacté le chercheur algérien en archéologie, Mohamed Sahnouni, dans une première étape, et coordonne actuellement les efforts avec tous les départements ministériels concernés, à l'instar de la culture, des arts, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique pour assurer la réussite de cette manifestation internationale sur tous les plans". "Le temps sera largement suffisant, jusqu'au mois de septembre prochain, pour préparer cette manifestation internationale, sur les plans organisationnel et logistique ainsi que sur le plan de l'information de tous les intéressés aux plans national et international". A cette occasion, il a appelé à l'annonce, dès la semaine prochaine, de cette manifestation via les sites officiels des ministères de la Culture et des Arts et de l'Enseignement supérieur et à procéder à l'invitation des participants, soulignant que ce colloque doit revêtir un caractère international".

A.Z

Guelma

Hausse du taux de remplissage du barrage de Bouhamdane

Le taux de remplissage du barrage Bouhamdane dans la commune de Hammam Debagh (wilaya de Guelma) a augmenté à la faveur des dernières précipitations en atteignant 92,629 millions de M3, a-t-on appris mercredi du directeur de cet ouvrage hydraulique, Mohamed Douakha. "Le barrage de Bouhamdane, d'une capacité de stockage théorique de 183 millions m3 a été renforcé par près de 5 millions m3 supplémentaires après les intenses pluies enregistrées ces derniers jours", a précisé à l'APS M. Douakha, ajoutant que le taux de remplissage du barrage a atteint aujourd'hui (24 mars 2021) un taux de 50,7% alors qu'il était de l'ordre de 48% avant les dernières précipitations. Il a également rassuré au sujet des quantités d'eau emmagasinées actuellement au barrage de Bouhamdane qu'il a estimées "suffisantes" pour satisfaire les besoins des habitants en matière d'eau potable dans les six (6) communes alimentées à partir de cet ouvrage à savoir Guelma, Hammam Debagh, Houari Boumediene, Medjaz Amar, Roknia, Bendjerah jusqu'à l'hiver



prochain, ajoutant que 25 millions m3 d'eau sont mobilisés annuellement pour alimenter les habitants de ces communes. Selon lui, le barrage peut également assurer l'irrigation du périmètre agricole Guelma-Boucheouf en quantités suffisantes et nécessaires pour les cultures stratégiques au cours

de la saison agricole 2020-2021. Le barrage de Bouhamdane est le principal fournisseur en eau d'irrigation à près de 10.000 hectares de terres agricoles du périmètre agricole, en les desservant annuellement avec un volume d'eau variant entre 25 et 30 millions de m3.

EL-OUED

Dix œuvres à l'affiche du 7ème festival national universitaire du monologue

Dix (10) œuvres seront projetées à la 7ème édition du festival national universitaire du monologue, qui a débuté virtuellement mardi à la Maison de la culture d'El-Oued. Cette édition du festival intervient cette année par voie virtuelle, en respect des mesures préventives de la lutte contre la propagation de la pandémie du Coronavirus, ainsi que de la continuité de ce festival, source de promotion de la créativité culturelle en milieu étudiant, a indiqué le commissaire

du festival, Mohamed Mouloud Chouchani. Initiée par la direction des œuvres universitaires de la wilaya d'El-Oued, cette manifestation de trois jours (23-25 mars) regroupe des étudiants monologuistes représentant dix directions des œuvres sociales universitaires du pays, sélectionnées par un jury sur la base de critères artistiques "spécial monologue". Les participants auront à animer des monologues traitant, dans un contexte humoristique, des traditions et pratiques opposées à la

religion et à la raison, d'autres étranges phénomènes sociaux importés entravant l'évolution positive de la société et de nature à être combattus par l'éveil de la conscience et la sensibilisation sur leurs impacts néfastes sur l'individu. Au volet académique du programme du festival, figure l'animation de deux ateliers de formation sur la préparation du monologue et la mise en scène, ainsi que des communications ayant trait à l'art du monologue animées par des spécialistes du théâtre.

EL-BAYADH / ANP

Coup d'envoi des portes ouvertes sur le centre d'entraînement des transmissions

Le coup d'envoi des portes ouvertes sur le centre des transmissions d'El-Bayadh "Chahid Guettaf M'hamed", relevant de la deuxième Région Militaire a été donné, mercredi par le Commandant de ce centre le lieutenant-colonel El-Kedroussi Habib au nom du général-major, commandant de la 2RM) en présence des autorités locales civiles et militaires. Dans son allocution à cette occasion, le commandant du centre a souligné que "cette manifestation d'information entre dans le cadre de l'application du plan général de communication de l'Armée Nationale Populaire (ANP), concernant les transmissions, devenue une bonne tradition militaire, que notre commandement a consacré au fil des années, afin de rapprocher l'institution militaire du citoyen, notamment les jeunes, et renforcer les liens armée-nation et la défense de la souveraineté de l'Etat et sa consécration au service du pays". Le même responsable a ajouté que "cette manifestation d'information, véritable trait d'union entre le citoyen et l'institution militaire, la considérant comme une fenêtre sur nos forces armées, qui portent en elles des horizons prometteurs, à travers laquelle la société, avec ses différentes franges, peut constater le saut qualitatif réalisé par les différentes structures de l'ANP et ses forces, à l'instar de l'arme des transmissions". Le commandant du centre a ajouté que cette manifestation est "une halte sur le professionnalisme de notre établissement et la compétence de ses membres et cadres, ainsi qu'une occasion de constater de visu sur le matériel et les équipements en exploitation, ainsi que les normes de formations adoptées, les opportunités offertes aux jeunes algériens et les conditions de rejoindre ses rangs. Ces portes ouvertes de deux jours, comprennent l'organisation de plusieurs ateliers au profit du public pour faire connaître le centre d'entraînement des transmissions, à l'instar de l'atelier de définition de l'arme des transmissions, l'histoire de sa création en Algérie, ainsi que des informations sur le centre d'entraînement des transmissions d'El-Bayadh, ses missions et les conditions de rejoindre cette armée.

Les maladies cardiovasculaires, première cause de mortalité en Algérie

Les maladies cardiovasculaires sont la première cause de mortalité en Algérie, a affirmé mercredi à Alger le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Pr. Abderrahmane Benbouzid. "Les maladies cardiovasculaires sont la première cause de mortalité dans le monde et en Algérie avec un taux de 34% par an selon les chiffres de l'Institut national de la santé publique (INSP)", a indiqué le ministre lors d'une journée scientifique organisée au niveau du siège du Groupe Hôtellerie, Tourisme et Thermalisme (HTT). Parmi les facteurs de risque de ces pathologies, M. Benbouzid a cité, entre autres, "le tabac, l'hypertension artérielle (HTA), le diabète et l'obésité", précisant que "55% des algériens souffrent de surpoids d'après les statistiques avancées par le ministère lors de la Journée mondiale contre l'Obésité". "L'obésité n'est pas une fatalité au vu des solutions existantes dont le régime alimentaire, la prise en charge psychique et une activité physique encadrée dans des structures adéquates ce qui permet souvent au patient de maîtriser son poids et les autres facteurs de risques relatifs à ces maladies", précise le premier responsable du secteur. A cette occasion, M. Benbouzid a relevé que "80% des atteintes cardiovasculaires peuvent être évitées à travers la lutte contre les facteurs de risque notamment



l'obésité", insistant sur "la réadaptation cardiaque qui pourrait réduire significativement le taux de décès des suites de ces pathologies". Selon le ministre, cette technique permet "une meilleure prise en charge des facteurs de danger, la persévérance dans le traitement et l'amélioration de la santé men-

tale, et par conséquent, la reprise rapide du travail et ce grâce à la supervision d'une équipe multidisciplinaire qui se focalisera sur la pédagogie thérapeutique, le suivi d'un exercice physique et l'amélioration de l'état de fonctionnement du patient". "Les stations thermales et de thalassothérapies en

Algérie se distinguent par une qualité particulière, notamment après les efforts importants consentis par l'Etat pour le renouvellement de ces structures en les dotant d'infrastructures qui répondent aux normes internationales. Ces structures équipées de matériel médical pourraient être le

meilleur endroit pour accueillir ces unités de traitement d'obésité et la réadaptation cardiaque compte tenu de son importance majeure pour les patients dans la prévention de base et ceux dans la prévention secondaire", a poursuivi le ministre. Et d'ajouter : "Outre l'incidence positive de cette structure sur les patients, notamment ceux des zones d'ombre, le développement et la diversification des activités de cette structure devra contribuer à la création d'une activité économique créatrice de richesse". Par ailleurs, M. Benbouzid a exprimé sa satisfaction quant à l'organisation de cette journée scientifique ayant regroupé des spécialistes en endocrinologie et physiologie, en médecine interne, en cardiologie et des médecins généralistes, où les professionnels de la santé devront définir, lors de cette journée, "un plan de travail efficace pour la création d'unités de traitement d'obésité et de réadaptation cardiaque". Il a exprimé, en outre, son optimisme quant au succès de ces structures qui permettront, sans doute, le développement du tourisme médical en Algérie, et ce, compte tenu des conditions climatiques du pays et la qualité de ses structures de base et du traitement offert, en sus du coût financier qui sera très concurrentiel et qui pourrait, ainsi, attirer des patients d'autres pays. Il s'agit là du défi devant être réalisé par ces structures"

TUBERCULOSE

Le ministère de la Santé mise sur une réduction de 25% du taux de prévalence d'ici 2024

Le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, a affirmé mercredi à Alger que le Plan stratégique national de lutte contre la tuberculose 2020-2024 vise, entre autre objectifs, la réduction de 25% du taux de prévalence de cette maladie à l'horizon 2024. Dans une allocution, lue en son nom par le Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Santé chargé de la réforme hospitalière, Smaïl Mesbah, lors d'une journée d'études sur la tuberculose organisée à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la maladie, le ministre a souligné que le Plan stratégique national de lutte contre la tuberculose 2020-2024 vise essentiellement "la réduction du taux de prévalence de cette maladie de 25% à l'horizon 2024 et son éradication définitive à l'horizon 2035", faisant état de la mise à jour prochainement du guide national de prise en charge de la tuberculose. "Le renforcement des capacités techniques et administratives du programme national de lutte contre la tuberculose à tous les niveaux, l'amélioration du diagnostic, le soutien du système de contrôle et de suivi et la consolidation de la recherche opérationnelle", sont également d'autres objectifs de ce Plan, a-t-il précisé. Soulignant la détermination des Pouvoirs publics à "éradiquer cette maladie à travers l'encouragement des actions visant l'amélioration de la prise en charge de cette maladie", le ministre a soutenu qu'"il s'agit là, d'un engagement ferme de l'Etat et d'une priorité principale pour le ministère de la Santé". Par ailleurs, il a salué les mesures de vigilance appliquées



par les différents partenaires lors de la pandémie (Covid-19), appelant l'ensemble des professionnels de la Santé chargés de la prise en charge de la tuberculose à davantage de mobilisation et à l'intensification des efforts pour réaliser les objectifs tracés". En 2020, plus de 20 000 nouveaux cas ont été enregistrés, dont 6392 cas de tuberculose pulmonaire. La journée mondiale de

lutte contre la tuberculose est une occasion de mobiliser les professionnels de la santé et de sensibiliser aux conséquences désastreuses de cette maladie sur la santé, la société et partant l'économie", a-t-il rappelé. Evoquant l'impact de la pandémie Covid-19 sur la prise en charge sanitaire en général, il a déclaré qu'elle "menace les avancées réalisées durant les deux der-

nières décennies dans le domaine de la Santé et dans le domaine du développement, y compris la lutte contre la tuberculose". La rencontre s'est tenue en présence du représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Nguessan Bla François et du Coordonnateur résident de l'Onu en Algérie, Eric Overvest.

Conseils à appliquer le week-end pour bien commencer la semaine

Votre semaine de travail se termine et vous avez hâte que le week-end commence. Et si vous mettiez votre vendredi et votre samedi à profit pour améliorer votre quotidien professionnel ? 5 conseils à appliquer le week-end pour bien commencer la semaine...conseils imparables garantis pour démarrer la semaine sur les chapeaux de roues !

Déconnecter le week-end en toutes circonstances

En week-end à la campagne, vous cherchez désespérément du réseau sur votre téléphone pro ? En famille, vous expédiez votre dessert dominical pour courir à votre bureau traiter deux ou trois mails oubliés vendredi soir ? À la longue... vous vous dites que quelque chose cloche... et vous avez raison ! À ce rythme, votre cerveau est relié en continue à vos problématiques professionnelles et ne se repose pas. Sur du long terme, vous risqueriez de tomber malade. Burn-out au travail, comment l'éviter ? Très simplement en se déconnectant le week-end de tout ce qui porte de près ou de loin à votre emploi.

Voici une to-do list à suivre si vous souhaitez prendre quelques bonnes habitudes :

- Ne pas consulter vos appels ou mails professionnels.
- Ne pas travailler sur des dossiers pro.



- Désactiver vos notifications de votre messagerie ou de votre Slack d'entreprise.
- Laisser votre portable pro éteint dans une boîte le jeudi soir, que vous ne récupérerez que le dimanche matin.
- Ne pas monopoliser les conversations avec votre famille ou vos amis de vos péripéties professionnelles.

En suivant ces quelques conseils, vous offrirez un vrai temps de pause à votre esprit. Reposé(e), vous n'en serez que plus productif au travail dimanche.

Pas encore convaincu des bienfaits

de la déconnexion sur le travail des cadres ? Notre article dédié va vous convaincre à coup sûr.

À noter : une urgence professionnelle le week-end, ça peut tout-à-fait arriver de manière exceptionnelle. Pour ne pas devoir plancher vendredi et samedi compris et arriver le dimanche épuisé, nous vous conseillons de prévoir à l'avance des « plages horaires de travail ». Votre efficacité sera améliorée et cela vous laissera du temps le reste du week-end pour souffler.

Se prévoir des activités

plaisantes

Que vous soyez sportif ou plutôt musicien, peu importe, l'important c'est de pratiquer des activités pour s'aérer et se dépenser le week-end : cours de tennis, massage, ballade dans les bois, lecture... Il existe mille et une façons de se détendre le vendredi ou le samedi et à tous les prix. Si vous êtes plutôt casanier, forcez-vous à sortir un peu chaque jour. Vous n'êtes pas non plus obligé de courir un marathon, mais la pratique de 30 minutes de marche par jour est recommandée pour rester en forme, d'autant plus que la semaine n'est pas vraiment propice à l'exercice physique si vous vous déplacez en voiture.

Se créer une playlist anti-stress

Adepte du casque au bureau ? Le bruit de votre open-space vous empêche de réfléchir ou vous aimez tout simplement écouter de la musique en travaillant ! Pourquoi ne pas vous créer une playlist anti-stress le week-end, que vous pourriez lancer la semaine ? En panne d'idées, on vous a concocté la playlist anti-stress. La musique a de multiples effets bénéfiques sur la régulation de votre humeur, votre stress, votre santé et la création de liens sociaux, n'hésitez pas à en abuser.

S'acheter de la déco de

bureaux

Un bureau à votre image vous en rêviez ? Adepte du cocooning, des objets rétros ou insolites, pourquoi ne pas profiter du week-end pour vous acheter de la déco de bureau ? Plantes, gadgets, ou même boîte à gâteaux, faites-vous plaisir. Outre l'aspect esthétique, vos nouveaux accessoires de bureau pourront vous permettre d'organiser votre espace de travail.

Se reposer... mais pas trop quand même

Si le week-end doit servir à se reposer et recharger les batteries pour aborder la semaine en pleine forme, il est tout de même recommandé de ne pas trop dormir et ne pas multiplier les grasses mat'. Pourquoi ? La réponse est à chercher du côté de la science et des nombreuses études à ce sujet : trop dormir est mauvais pour la santé car l'excès de sommeil casse le rythme biologique et compromet le cycle jour/nuit. Ne dit-on pas d'ailleurs que l'avenir appartient à ceux qui se lèvent tôt ? Alors un dernier conseil : mieux vaut se coucher tôt plutôt que de faire une grasse matinée le week-end.

Profitez du week-end qui arrive pour tester nos 5 conseils. Sans vous en apercevoir, vous prendrez du recul et de la hauteur sur votre travail, bénéfiques tous deux pour aborder sereinement la semaine suivante. Bon week-end !

CLIMAT

La pandémie ne doit pas retarder notre action (Guterres)

Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a appelé mardi les Etats à continuer d'élargir la coalition de pays qui s'est engagée à atteindre zéro émission nette de carbone d'ici à 2050, estimant que la pandémie de Covid-19, "ne devrait pas retarder" l'action climatique. Lors d'une réunion ministérielle consacrée à l'action climatique, le SG de l'ONU, a appelé les pays à aller de l'avant "immédiatement" avec des négociations virtuelles. Les pays représentant 65% des émissions mondiales se sont engagés à atteindre un taux net zéro. "Mais nous sommes loin de notre objectif", a-t-il déploré lors de cette réunion, co-organisée par la Chine, le Canada et l'Union européenne (UE). "Cette coalition doit se développer pour couvrir bien plus de 90% des émissions mondiales cette année", a-t-il soutenu. Dans ce contexte, M. Gu-

terres, a présenté les priorités des Nations Unies dans ce domaine en préparation de la conférence sur le climat (COP26) prévu en novembre prochain à Glasgow, au Royaume-Uni. "Notre priorité absolue est de maintenir la limite supérieure d'augmentation de la température à 1,5 degré Celsius, comme indiqué dans l'Accord de Paris", a-t-il poursuivi. "Les décisions que vous prendrez au cours de cette année décisive ont le pouvoir de maintenir la limite de 1,5 degré Celsius à portée de main. Nous ne pouvons tout simplement envisager aucune alternative". Le Secrétaire Général de l'ONU, a souligné le besoin d'une percée dans quatre domaines. A savoir, l'atténuation, l'adaptation, la finance et mettre fin au charbon. "Nous avons besoin de plans crédibles et cohérents pour réduire les émissions de 45% par rapport aux niveaux de 2010, d'ici

2030", a-t-il poursuivi, exhortant les banques de développement et les bailleurs de fonds à "engager la moitié" de leur financement climatique chaque année dans l'adaptation - et de veiller à ce que ces ressources soient accessibles aux plus vulnérables. "Nous avons besoin que toutes les banques multilatérales de développement s'engagent à s'aligner entièrement sur l'Accord de Paris d'ici 2024 au plus tard", et cela, a-t-il poursuivi, les obligera à aligner leurs politiques, prêts et portefeuilles sur l'objectif de 1,5 degré Celsius. Pour M. Guterres, l'élimination progressive du charbon "est l'étape la plus importante" pour limiter l'élévation de cette température. "Le charbon doit être éliminé d'ici 2030 dans les pays de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE) et d'ici 2040 dans le monde"

LIBAN

Pressions internationales pour former un nouveau gouvernement

Le Liban est sans gouvernement depuis plus de sept mois en raison de divergences persistantes entre le président Michel Aoun et le Premier ministre Saad Hariri, poussant la communauté internationale à accroître la pression sur les dirigeants libanais face aux multiples crises dans le pays. Après plusieurs mois de blocage et malgré l'urgence de la situation, les partis

politiques libanais restent absorbés dans des marchandages interminables, se disputant comme souvent la répartition des portefeuilles ministériels. Cette impasse a été confirmée lundi après la réunion entre MM. Aoun et Hariri qui n'a débouché sur aucun accord concernant la formation d'un nouveau cabinet. Préoccupée par ce blocage, la communauté internationale a multiplié les ap-

pels à la formation rapide d'un nouveau gouvernement pour sauver le pays qui connaît des troubles depuis octobre 2019 sur fond de révolte populaire contre la classe dirigeante jugée incompétente et accusée de corruption. Ainsi, la Coordinatrice spéciale adjointe des Nations Unies et responsable du Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban (UNSCOL),

GUINÉE

3.900 personnes ont succombé à la tuberculose en 2019 (ministère)

La Guinée a enregistré 3.900 décès liés à la tuberculose en 2019 sur plus de 21.000 cas confirmés malgré les efforts déployés par les autorités pour lutter contre cette maladie, ont annoncé le ministère de la Santé et l'ONG Médecins Sans Frontières (MSF). Ce pays d'Afrique de l'Ouest enregistre 176 cas pour 10.000 habitants, soit plus de 45 nouveaux cas par jour, ce qui prouve qu'il demeure à fort incident de tuberculose, ont-ils indiqué à l'occasion de la journée internationale de lutte

contre la tuberculose. La Guinée a toutefois connu une très forte augmentation du taux de couverture du traitement antituberculeux, passant de 65% en 2018 à 72% en 2019, selon les mêmes sources. Selon MSF, 56 centres de traitement antituberculeux sont aujourd'hui opérationnels dans tout le pays et leur chaîne d'approvisionnement est assurée par l'ONG française. Avec l'accompagnement des partenaires techniques sanitaires, la Guinée a débloqué plus de 3 milliards de francs guinéens pour faire

face à la prise en charge des patients atteints par la tuberculose dans les différentes structures sanitaires du pays, a fait savoir le ministère de la Santé. A l'occasion de la journée mondiale de lutte contre la tuberculose, célébrée chaque 24 mars, le ministre de la Santé, Rémy Laham, a indiqué mardi que chaque jour dans le monde, plus de 3.800 personnes perdent la vie à cause de cette pathologie pourtant curable, tandis que plus de 27.000 en tombent malades.

COVID-19

La pandémie a multiplié la pauvreté et les disparités sociales au Maroc

La pandémie de coronavirus (Covid-19) a multiplié par 7 le taux de pauvreté au Maroc et les disparités sociales se sont aggravées, selon un rapport officiel relayé par des médias marocains. La Haute Commission de planification a révélé dans un rapport que "la crise sanitaire provoquée par la pandémie de Covid-19 était à l'origine du doublement du taux de pauvreté 7 fois au niveau national, passant de 1,7% avant cette crise à 11,7% pendant le confinement, une situation qui affecte particulièrement les zones urbaines, où le taux de

pauvreté a doublé 14 fois, contre 5 fois dans les zones rurales". Dans une étude sur l'évolution du niveau de vie des familles et l'impact de la pandémie de Covid-19 sur les disparités sociales, la source a ajouté que le taux de vulnérabilité a, à son tour, plus que doublé, passant de 7,3% avant le confinement à 16,7% pendant l'instauration de cette mesure. Dans ces circonstances, ajoute la commission, "les disparités sociales se sont détériorées et ont dépassé le seuil socialement critique (42%), de sorte que l'indice de différence de Gini a obtenu un score

de 44,4% pendant la quarantaine, contre 38,5% avant". Les services de planification ont averti que "ces complications négatives de l'épidémie de Covid-19 sur le niveau de vie des familles obligent le Maroc à redoubler d'efforts et à prendre des mesures urgentes pour lutter contre l'exacerbation de la vulnérabilité, afin de limiter la pauvreté et des disparités sociales et renforcer la résilience des familles qui ont souffert de la crise sanitaire, dans le but de changer le cours de la situation Socio-économique vers une société plus égalitaire".

RUSSIE

Les députés autorisent Poutine à deux mandats de plus

Les députés russes ont adopté, mercredi, une loi qui donne à Vladimir Poutine le droit de se présenter pour deux nouveaux mandats présidentiels, ouvrant la voie à son maintien potentiel au Kremlin jusqu'en 2036. Cette loi conçue pour mettre "la législation électorale en conformité avec les nouvelles normes de la Constitution", selon le site de la chambre haute du Parlement russe, fait suite au référendum constitutionnel de l'été 2020. Un amendement y autorise le maintien du président de 68 ans. La limite de deux mandats consécutifs existera toujours mais "cette restriction ne s'applique pas à ceux qui occupaient le poste de chef de l'Etat avant l'entrée en vigueur des amendements à la Constitution", selon le texte voté par les députés. Devenu président en 2000, M. Poutine s'était retiré à la fin de son deuxième mandat en 2008, installant au Kremlin son Premier ministre Dmitri Medvedev. Après un intermède de quatre ans, il avait été réélu président en 2012. La révision votée à l'été 2020 introduit aussi dans la Constitution des principes conservateurs. Etalé sur une semaine en raison de la pandémie de coronavirus, le vote s'était conclu officiellement sur une victoire du "oui" à 77,92% et une participation de 65%, selon les chiffres officiels.

MALI

L'ONU appelle les autorités de la Transition à faire avancer l'Accord d'Alger

Le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU et Chef de la mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour le Mali (Minusma), Mahamat Saleh Annadif, a appelé les autorités de la transition au Mali à saisir l'étape actuelle pour faire avancer l'accord de paix et de réconciliation, issu du processus d'Alger. M. Mahamat Saleh Annadif, dont le mandat s'achève, a rendu visites aux autorités maliennes lors desquelles il a remercié les dirigeants de la transition, (le président de la transition, Bah N'DAW, le Premier ministre Moctar Ouane, le président du Conseil national de Transition (CNT), le Colonel Malick Diaw ainsi que plusieurs ministres), pour la bonne collaboration dont il a bénéficié auprès d'eux, selon des médias maliens. Il a encouragé, à l'occasion, les dirigeants maliens à "profiter de la période de transition pour faire avancer le processus de paix et les réformes politiques et institutionnelles". Tout en le remerciant, le Premier ministre et le Président du CNT ont souligné le rôle clé joué par M. Annadif dans la promotion du dialogue entre les Maliens. Le Président N'DAW a, pour sa part, décerné la médaille de l'Ordre national du Mali et lui a exprimé sa gratitude pour les efforts qu'il a déployés en faveur de la paix et de la stabilité tout au long des cinq années passées à la tête de la Mission de paix des Nations Unies au Mali. Après la démission de l'ex-président malien Ibrahim Boubacar Keita, le 18 août, le mandat de Annadif a été prolongé jusqu'au mois d'avril. Le diplomate mauritanien, El Ghassim Wane, a été nommé, le 15 mars dernier par le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, nouvel émissaire de l'ONU pour le Mali. El Ghassim sera également à la tête de la Minusma.

Foot/ LIGUE 1 (MISE À JOUR)

Le derby USMA-MCA à 20h45 (LFP)



La rencontre USM Alger - MC Alger comptant pour la mise à jour de la 12e journée du championnat de Ligue 1 prévue le vendredi 26 mars au stade Omar Hamadi (Bologhine), débutera finalement à 20h45 au lieu de 20h30, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) mercredi. Ce changement a été décidé suite à la demande de la télévision algérienne "EPTV" et ce, pour permettre aux nombreux téléspectateurs de

suivre le derby algérois, précise la LFP dans un communiqué publié sur son site officiel. Pour rappel, cette rencontre devait débuter à 16h00 la première fois, avant d'être décalée à 20h30 pour des raisons inconnues. Le "big derby" de la capitale devait se jouer le 7 février dernier, a été reporté à une date ultérieure, sur une demande du MCA à son homologue de l'USMA, pour préparer dans les meilleures conditions sont match en déplacement face au Za-

malek (0-0), en ouverture de la phase de poules (Gr.D) de la Ligue des champions. Avant cette affiche, l'USMA pointe à la 8e place au classement avec 27 points, alors que le MCA suit derrière à la 12e position avec 21 unités. Outre USMA-MCA, deux autres rencontres de mise à jour sont programmées vendredi : JS Kabylie - CS Constantine et JS Saoura - ES Sétif, comptant pour la 13e journée, et dont le coup d'envoi sera donné à 15h00.

CYCLISME/TOUR DE CATALOGNE (3E ÉTAPE)
Adam Yates gagne à Vallter 2000 et devient leader

Le Britannique Adam Yates (Ineos-Grenadier) a remporté mercredi la 3e étape du 100e Tour de Catalogne, longue de 203,5 km avec comme clou du spectacle une ascension finale de 11 km qui a tenu toutes ses promesses. Yates, qui

avait déjà gagné dans la station de Vallter 2000 en 2019, remporte sa première victoire de la saison et prend le maillot vert et blanc de leader au Portugais Joao Almeida, es- seulé puis distancé. Le Britannique, pour obtenir la 16e victoire de sa car-

rière professionnelle, a devancé, après avoir dominé de la tête et des épaules la dernière montée, le Colombien Esteban Chaves et le vétéran espagnol de la Movistar, Alejandro Valverde, 40 ans.

FOOTBALL / PREMIER LEAGUE

MANCHESTER UNITED GÈLE DE NOUVEAU LE TARIF DE SES ABONNEMENTS

Le club de football anglais, Manchester United, a gelé le tarif de ses abonnements pour la dixième fois consécutive en vue d'un retour à la normale la saison prochaine, a annoncé mercredi l'actuel deuxième de Premier League. "Les tarifs des abonnements ont été gelés pour la saison 2021-2022, dans le cadre de notre engagement continu en faveur d'une tarification équitable, qui est un élé-

ment fondamental de notre politique de billetterie depuis un certain temps. C'est la dixième saison consécutive que le club maintient les tarifs inchangés", a déclaré le directeur général du groupe, Richard Arnold, dans un communiqué. Des mesures de remboursement ont été prises pour cette saison, alors que l'espoir d'un retour partiel du public est espéré pour la fin du Championnat. Selon la capacité des

stades, jusqu'à 10 000 spectateurs pourraient être autorisés à revenir à partir de la mi-mai dans le cadre d'un plan présenté par le gouvernement britannique le mois dernier pour alléger les restrictions dues au Covid-19. Plus tôt ce mois-ci, West Ham avait aussi annoncé qu'il allait geler les tarifs des abonnements pour la saison prochaine, suivi par Liverpool et Brighton.

PO

Foot/ Qualif. CAN-2021 (Gr.H) Zimbabwe
Kadewere bloqué à Lyon, indisponible face au Botswana

L'attaquant international zimbabwéen de l'Olympique Lyon (Ligue 1 française de football), bloqué en France, n'a pu rejoindre la sélection de son pays, en vue des deux derniers matchs de qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021, décalée à 2022, jeudi en déplacement face au Botswana et à domicile lundi devant la Zambie, rapporte mercredi France Football. Le buteur attiré des "Warriors" manquera au moins le premier contre le Botswana, alors que sa présence lors du dernier

match face à la Zambie reste incertaine. Kadewere (25 ans), à l'instar de son compatriote et sociétaire du Stade de Reims (Ligue 1/ France) Marshall Munetsi, n'est pas parti en sélection du Zimbabwe. Ses dirigeants n'ont pas trouvé le moyen de le ramener de Lyon dans un vol privé, condition sine qua non pour obtenir la dérogation ministérielle autorisant les joueurs hors Union européenne à quitter la France sans faire de septaine au retour. 2e du groupe H, derrière le leader l'Algérie (10 pts) le Zimbabwe (5 pts)

se rendra chez son concurrent direct jeudi. En cas de succès, le pays ne devrait pas faire appel à Kadewere pour le dernier match, précise la même source. Dans l'autre match de ce groupe, l'équipe algérienne, qualifiée au terme de deux précédentes journées disputées en novembre 2020, affrontera la Zambie jeudi à 20h00 Lusaka, dans ce qui sera le match de la dernière chance pour les "Chipolopolo" pour relancer leurs chances de qualification.

A.M

Foot/ Ligue 1 (mise à jour)

Victoire du CR Belouizdad en déplacement devant l'ASO Chlef (3-1)

Le CR Belouizdad s'est imposé devant l'ASO Chlef sur le score de 3-1 (mi-temps: 2-0) en match retard de la 12e journée du championnat de Ligue 1 de football, disputé mercredi à Chlef. Les buts de la rencontre ont été inscrits par Draoui (17e), Nessakh (41e) et Belahouel (72e) pour le CRB et Benzaza (52e) pour l'ASO. Le champion d'Algérie qui a concédé samedi dernier sa 1re défaite de la saison chez l'US Biskra (1-0), remonte provisoirement à la 10e place avec 25 points pour 14 matches joués, alors que l'ASO, reste 13e avec 20 points pour 18 rencontres disputées. Trois autres rencontres de la mise à jour du calendrier se dérouleront vendredi.

Résultat partiel: Mercredi

ASO Chlef - CR Belouizdad 1-3

Vendredi

JS Saoura - ES Sétif (15h00)

JS Kabylie - CS Constantine (15h00)

USM Alger - MC Alger (20h30)

Classement : Pts J

1). ES Sétif	33	15
--). MC Oran	33	19
3). O. Médéa	32	19
4). AS Aïn M'lila	31	18
5). JS Saoura	30	17
--). Paradou AC	30	19
7). JS Kabylie	28	15
8). USM Alger	27	17
--). CS Constantine	27	18
10). CR Belouizdad	25	14
11). RC Relizane	24	18
12). MC Alger	21	14
13). ASO Chlef	20	18
14). WA Tlemcen	19	18
--). NA Hussein-Dey	19	19
--). US Biskra	19	19
17). USM Bel-Abbès	15	18
--). NC Magra	15	17
19). JSM Skikda	8	17
20). CABB Arréridj	5	17

NB : ce classement tient compte de la décision de défalquer six points (3 points de la victoire + 3 points de sanction) à la JS Saoura, pour avoir utilisé un joueur sous le coup d'une suspension, lors du match en déplacement face au Paradou AC qu'elle a remporté sur le terrain 2-1.

Ligue des champions dames

Le Barça prend une sérieuse option sur les demi-finales

Le FC Barcelone a pris une sérieuse option sur la qualification pour les demi-finales de la Ligue des champions dames de football en battant largement Manchester City 3 à 0 lors du premier match des quarts de finale aller, délocalisé mercredi à Monza en Italie. Finalistes l'an dernier, les Barcelonaises se sont imposées face à l'impressionnant effectif manchesterien (Alex Greenwood, Lucy Bronze, Rose Lavelle) grâce à des buts de Asistat Oshoala, Mariona Caldentey et Jennifer Hermoso. Deux chocs sont au programme de ces quarts de finale aller mercredi: Lyon, quintuple tenant du titre, se déplace chez son rival français du Paris SG. Et Chelsea accueille les Allemandes de Wolfsburg, qui retrouveront pour l'occasion leur ancienne vedette Pernille Harder, passée dans le camp londonien en septembre. Résultats et programme des quarts de finale matches aller de la Ligue des champions :

Mercredi 24 mars

FC Barcelone (ESP) - Manchester City (ENG) 3 - 0

Chelsea (ENG) - Wolfsburg (GER) (17h00)

Paris SG (FRA) - Lyon (FRA) (18h00)

Bayern Munich (GER) - FC Rosengård (SWE) (19h00)

Matches retour: Mercredi 31 mars :

(14h00) Wolfsburg (GER) - Chelsea (ENG)

(17h00) Manchester City (ENG) - FC Barcelone (ESP)

(18h30) Lyon (FRA) - Paris SG (FRA)

Jeudi 1er avril :

(19h00) FC Rosengård (SWE) - Bayern Munich (GER)

Mots codés

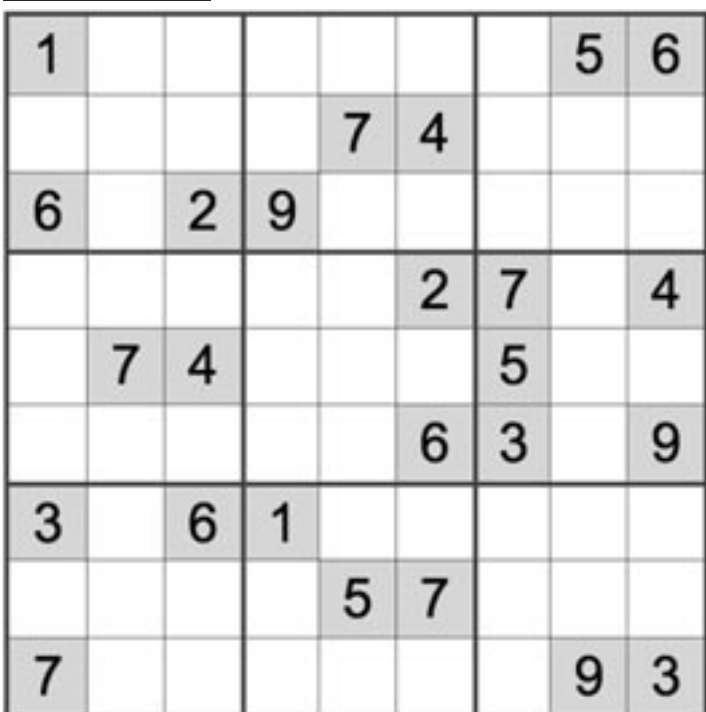


Mots mélangés

ABBATIAL
ACCROCHE ACTE
AILE ATTIRAIL
AUTOBUS BIPLACE
BLAFARD
BOUQUETIN BOURDE
CANAPE CHANDELLE
CHARGER CILLER
DEVANTURE DORE
EXCEDER GAULE
GNOCCHI INSALUBRE
INTEGRALE LETTRE
MOUTON NUIT PAIE
PISSENLIT POUR
QUETSCHER RIGAUDON
SOLDAT SOLENNEL
TOURNANT

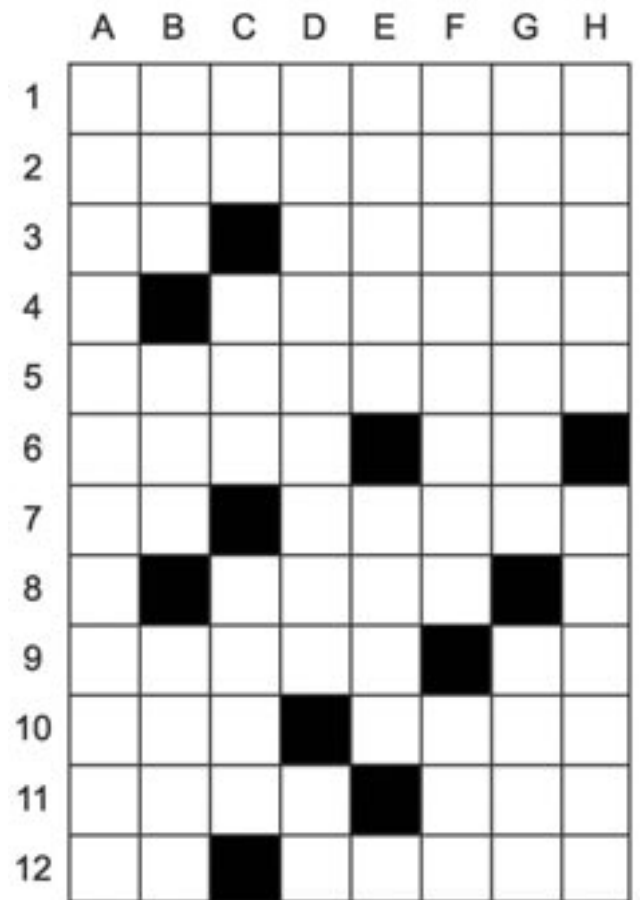


Sudoku



Solution sudoku

Mots croisés



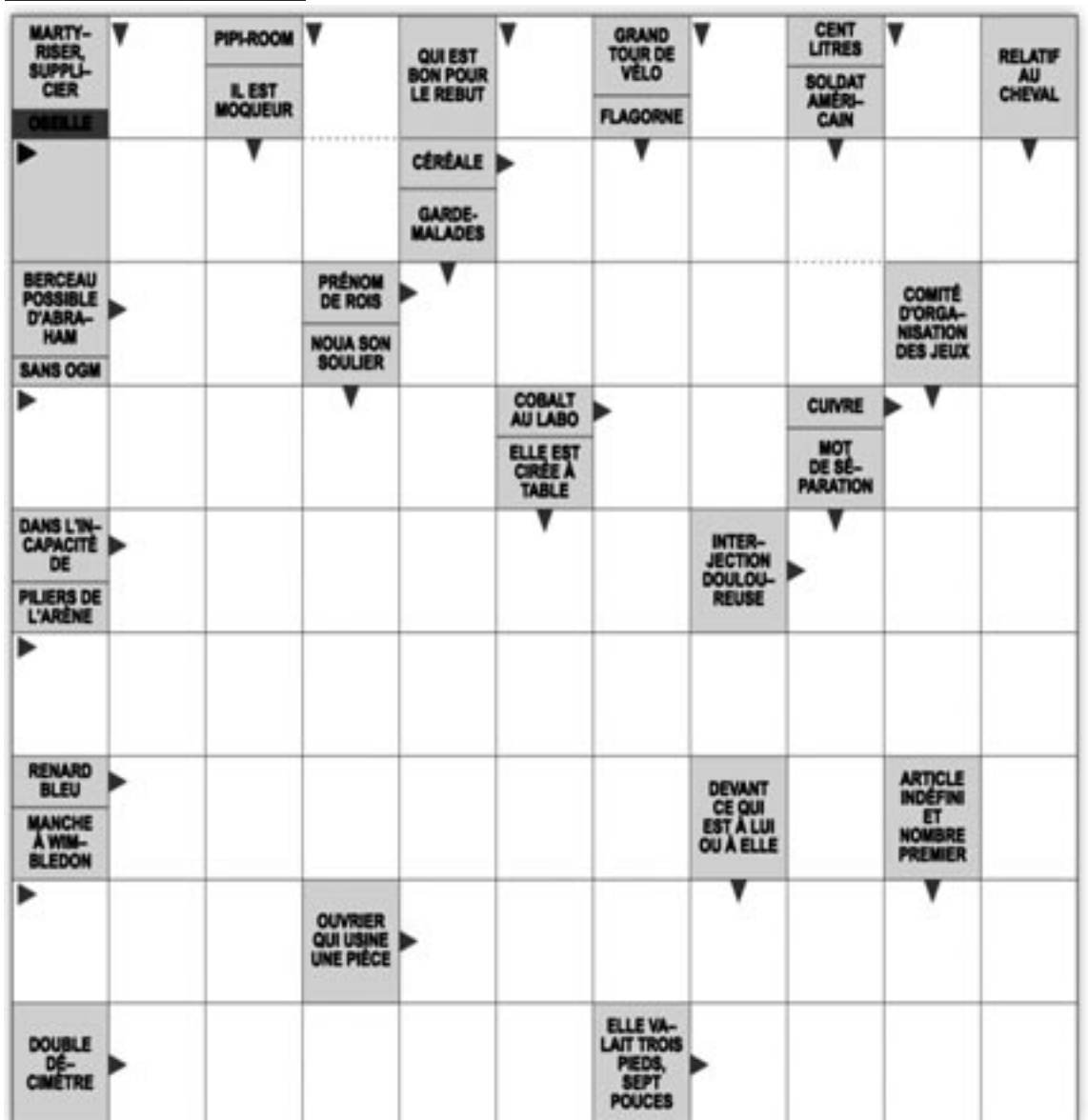
HORIZONTALLEMENT :

1. Plumes du peintre. 2. La moitié d'un entier plus un tiers. 3. Coin de Charente. Faire un nid. 4. Boit à petits coups. 5. Objets de farces. 6. Prénom d'enfant. D'abord veau, puis étalon. 7. Ils suivent le cours. Ne pas marquer de but.

VERTICALEMENT :

A. D'une manière irréprochable. B. Il nage dans un bocal. On y donne des spectacles. Elle nous veut du bien. C. Qui laisse tout voir. Des lettres pour la patronne. Dans les cordes du marin. D. Point dru. Une gorgée d'élixir... E. Passa par la filière. Compris dans l'effectif.

Mots fléchés



Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information ● www.lemondeadm.com



**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST
RESERVÉ POUR VOUS**

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:



023 95 73 73/ 0553 45 62 56

Ou par Email au: **monde.adm@gmail.com**

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

TOUT CITOYEN OMIS SUR LA LISTE ÉLECTORALE PEUT INTRODUIRE UNE RÉCLAMATION

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a fait savoir, mercredi, que tout citoyen omis sur la liste électorale pouvait présenter une réclamation au président de la Commission communale de révision des listes électorales dans les formes et délais prévus par la loi, a indiqué un communiqué de l'ANIE. "Les citoyens et citoyennes omis sur la liste électorale peuvent présenter une réclamation au président de la Commission communale de révision des listes électorales dans les formes et délais prévus par la loi et peuvent introduire une réclamation justifiée pour la

réclamation d'une personne indûment inscrite", lit-on dans le communiqué. La réclamation en inscription peut être formulée dans les 5 jours qui suivent l'affichage de l'avis de clôture de l'opération de révision exceptionnelle des listes électorales, en application des dispositions des articles 66, 67 et 68 de la loi n° 21 du 26 Rajab 1442 correspondant au 10 mars 2021 portant loi organique relative au régime électoral, ajoute-t-on de même source. "Le délai des réclamations prendra fin le dimanche 28 mars 2021 à 16h30", a fait savoir l'ANIE. Les parties concernées peuvent porter un re-

cours devant le tribunal territorialement compétent dans les cinq (5) jours francs, à compter de la date de notification de la décision, conformément à l'article 69 de la loi n° 21 du 26 Rajab 1442 correspondant au 10 mars 2021 portant loi organique relative au régime électoral, ajoute-t-on de même source. "Le délai des réclamations prendra fin le dimanche 28 mars 2021 à 16h30", a fait savoir l'ANIE. Les parties concernées peuvent porter un re-

Recrutement de 58 étudiants

BELKACEM ZEGHMATI REÇOIT SON HOMOLOGUE SUISSE

Le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Belkacem Zeghmati, a reçu mercredi à Alger, la ministre suisse de la Justice et de la police, Mme Karin Keller-Sutter, à l'occasion de sa visite officielle en Algérie, a indiqué un communiqué du même département ministériel. "M. Zeghmati a

reçu, au siège du Ministère de la Justice, Mme Karin Keller-Sutter, Ministre suisse de la Justice et de la police, à l'occasion de la visite officielle qu'elle effectue avec la délégation l'accompagnant en Algérie les 23 et 24 mars 2021", lit-on dans le communiqué. Les moyens de renforcer la coopération entre les

deux ministères dans les domaines judiciaire et juridique ainsi que la coopération institutionnelle sont l'objet des discussions entre les deux parties, conclut le même source.

R.N

Mali

L'ONU APPELLE LES AUTORITÉS DE LA TRANSITION À FAIRE AVANCER L'ACCORD D'ALGER

Le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU et Chef de la mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour le Mali (Minusma), Mohamed Salih Amadi, a appelé les autorités de la transition au Mali à saisir l'étape actuelle pour faire avancer l'accord de paix et de réconciliation, issu du processus d'Alger. M. Mohamed Salih Amadi, dont le mandat s'achève, a rendu visite aux autorités maliennes, les auxquelles il a remercié les dirigeants de la transition, le président de la transition, Bah N'DAW, le Premier ministre Moustar Ouare, le président du

Conseil national de Transition (CNT), le Colonel Maliki Diori ainsi que plusieurs ministres, pour la bonne collaboration dont il a bénéficié auprès d'eux, selon des médias maliens. Il a encouragé, à l'occasion, les dirigeants maliens à "profiter de la période de transition pour faire avancer le processus de paix et les réformes politiques et institutionnelles". Tout en le remerciant, le Premier ministre et le Président du CNT ont souligné le rôle clé joué par M. Amadi dans la promotion du dialogue entre les Maliens. Le Président N'DAW a, pour sa part, décerné la médaille de l'Ordre national du Mali et

lui a exprimé sa gratitude pour les efforts qu'il a déployés en faveur de la paix et de la stabilité tout au long des cinq années passées à la tête de la Mission de paix des Nations Unies au Mali. Après la démission de l'ex-président malien Ibrahim Boubacar Keita, le 18 août, le mandat de Amadi a été prolongé jusqu'au mois d'avril. Le diplomate marocain, El Chassim Wane, a été nommé, le 15 mars dernier, par le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, nouvel ambassadeur de l'ONU pour le Mali. El Chassim Wane a également été à la tête de la Minusma.

Affaire Nadia Labidi-Djelloul Djoudi

LA COUR D'APPEL D'ALGER CONFIRME LA PEINE PRONONCÉE EN PREMIÈRE INSTANCE

La Cour d'appel d'Alger a confirmé, hier, la peine de trois mois de prison avec sursis, prononcée en première instance par le Tribunal d'El Harrach contre M. Djelloul Djoudi, ancien député et porte-parole du Parti des Travailleurs (PT) pour diffamation contre Mme Nadia Labidi, ancienne ministre de la Culture, a-t-on appris des sources judiciaires. Les faits remontent

à 2019 lorsque M. Djelloul Djoudi avait accusé, dans une interview parue le 8 mai de la même année au journal Liberté, Mme Nadia Labidi de "conflits d'intérêts" dans sa gestion du ministère de la Culture. Suite à la plainte qui a été déposée par Mme Labidi et sa condamnation le 22 octobre 2019 par le Tribunal d'El Harrach, M. Djoudi avait fait appel. La Cour d'appel vient donc de

confirmer la peine prononcée en première instance. La même source rappelle, en outre, que Mme Labidi avait également déposé une plainte pour diffamation, en 2015, contre la Secrétaire générale du PT, Mme Louisa Harroune, précisant que cette plainte a été "renvoyée" en mai 2019 et qu'elle est actuellement "en cours d'instruction".

Covid-19 au Maroc

LA PANDÉMIE A MULTIPLIÉ LA PAUVRETÉ ET LES DISPARITÉS SOCIALES

La pandémie de coronavirus (Covid-19) a multiplié par 7 le taux de pauvreté au Maroc et les disparités sociales se sont aggravées, selon un rapport officiel relayé par des médias marocains. La Haute Commission de planification a révéilé dans un rapport que "la crise sanitaire provoquée par la pandémie de Covid-19 était à l'origine du doublement du taux de pauvreté 7 fois au niveau national, passant de 1,7% avant cette crise à 11,7% pendant le confinement, une situation qui affecte particulièrement les zones urbaines, où le taux de

pauvreté a doublé 14 fois, contre 5 fois dans les zones rurales". Dans une étude sur l'évolution du niveau de vie des familles et l'impact de la pandémie de Covid-19 sur les disparités sociales, la source a ajouté que le taux de vulnérabilité a, selon tous, plus que doublé, passant de 7,3% avant le confinement à 16,7% pendant l'instauration de cette mesure. Dans ces circonstances, ajoute la commission, "les disparités sociales se sont détériorées et ont dépassé le seuil socialement critique (42%), de sorte que l'indice de différence de Gini a obtenu un score

de 44,4% pendant la quarantaine, contre 38,5% avant". Les services de planification ont averti que "les complications négatives de l'épidémie de Covid-19 sur le niveau de vie des familles obligent le Maroc à redoubler d'efforts et à prendre des mesures urgentes pour lutter contre l'exacerbation de la vulnérabilité, afin de limiter la pauvreté et des disparités sociales et renforcer la résilience des familles qui ont souffert de la crise sanitaire, dans le but de changer le cours de la situation Socio-économique vers une société plus égalitaire".

M. Boukadoum reçu à Yaoundé

PAR LE PRÉSIDENT CAMEROUNAIS PAUL BIYA

Le ministre des Affaires étrangères, M. Sabri Boukadoum, a été reçu à Yaoundé, par le président camerounais, Paul Biya, avec lequel il a discuté des moyens de renforcer les relations bilatérales et la coopération économique entre l'Algérie et le Cameroun. "Aujourd'hui, j'ai eu un long entretien avec M. Paul Biya, président de la République du Cameroun, au cours duquel nous avons discuté des moyens de renfor-

cer les relations bilatérales et la coopération économique entre les deux pays, ainsi que des nombreux défis auxquels notre continent est confronté, en particulier dans le domaine de la paix et de la sécurité", a tweeté M. Boukadoum. "Nous sommes impatients de donner un nouveau souffle et de réaliser un bond en avant dans les relations historiques entre les deux pays".



UN PORTAIL WEB POUR RÉDUIRE LES DÉLAIS D'INTÉGRATION

Le GIE Mondétique lancera, à partir du 4 avril prochain, un portail Web permettant de réduire "considérablement" les délais d'intégration du paiement électronique, a indiqué mercredi un communiqué de cette institution. Dans le cadre de ses missions de promotion du paiement électronique, notamment celles qui visent à vulgariser son usage auprès des différents segments économiques, le GIE Mondétique a entrepris une digitalisation complète de son processus d'intégration du paiement électronique sur les sites marchands, le rendant "plus simple et accessible" pour différents profils de demandeurs, a expliqué la même source. Ainsi, ajoute le document, "il n'est plus nécessaire de se déplacer, car le portail CIB Web, dont la mise en production effective se fera le dimanche 4 avril 2021, sera "accessible via Internet et fait office de guichet unique, simple d'accès depuis n'importe quelle région". Il permettra ainsi de réduire considérablement les délais d'intégration du paiement électronique, a-t-on souligné. Que le demandeur soit web marchand ayant une activité de vente en ligne de biens ou de services ou développeur de solutions de paiement en ligne, le portail CIB Web lui offre un accès permettant, "non seulement de formuler la demande d'intégration du module de paiement mais surtout de suivre l'ensemble du processus en ligne". Grâce à cette digitalisation, plus aucun frein bureaucratique ne viendrait entraver l'intégration du module de paiement", assure le GIE Mondétique. Le portail assure aussi un référencement de tous les modules de paiement certifiés qui sont ainsi mis à la disposition des web marchands intéressés.

A.J.

Cyclisme / Classique Bruges-La Panne VICTOIRE DE L'IRLANDAIS SAM BENNETT



L'Irlandais Sam Bennett (Decolnack) a remporté la Classique Bruges-La Panne (autrefois Trois jours de La Panne) en s'imposant au sprint devant le Belge Jasper Philipsen et l'Allemand Pascal Ackermann, mercredi à La Panne. Il s'agit de la 3e victoire de Bennett cette saison après ses succès d'étapes au Tour des Emirats arabes unis et à Paris-Nice. Sur sept sprints massifs disputés cette saison, Bennett en a remporté cinq. Ce succès (le 11e pour la formation Deceuninck en 2021) est ainsi sa première victoire lors d'une course du World Tour.

AMINE.R

LA COOPÉRATION JUDICIAIRE ET JURIDIQUE "EXCELLENTE" ET DE "HAUT NIVEAU"

Le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Belkacem Zeghmati, a qualifié mercredi à Alger la coopération judiciaire et juridique entre l'Algérie et la Suisse d'"excellente" et de "haut niveau". Dans une déclaration à la presse au terme d'un entretien avec la chef du Département fédéral suisse de Justice à Berne, Karin Keller-Sutter, M. Zeghmati a indiqué : "Nous avons eu un échange riche, direct et prospectif qui nous a permis de faire le point sur l'état de la coopération judiciaire et juridique entre les deux pays". Et d'ajouter : "Je constate que nous avons fait de l'état de la coopération judiciaire et juridique entre nos deux pays quelque chose qui est actuellement excellent et de haut niveau". Au regard de ces relations privilégiées et de leur dimension historique, dans le cadre de notre Glorieuse révolution, nous avons convenu de la bonne amorce des relations entre nos deux pays", ajoute le ministre.

A.Z